

# **Surveillance environnementale du Programme de coopération transfrontalière Italie-France Maritime 2014-2020**

## **2nd Rapport de surveillance**

Florence, avril 2021

## *REMERCIEMENTS*

*La recherche a été menée par Simone Pagni*

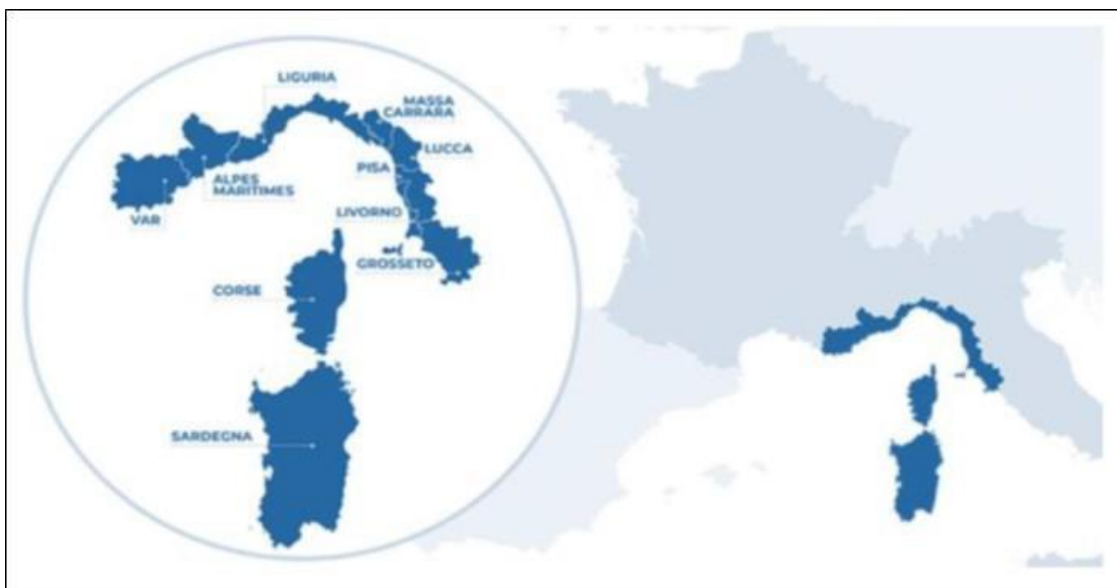
## Table des matières

PRÉAMBULE	4
MÉTHODOLOGIE	6
ANALYSE - Première partie	
<b>ÉVOLUTION DES INDICATEURS DE SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE</b>	
1. Indicateurs de contexte	7
2. Indicateurs de réalisation, résultat et impact	31
ANALYSE - Deuxième partie	
<b>ANALYSE DES EFFETS ENVIRONNEMENTAUX DU PROGRAMME</b>	
3. Analyse des montants financés à l'appui des objectifs de changement climatique	43
4. Analyse de la mise en œuvre d'actions intégrées pour atténuer les effets du changement climatique	44
5. Analyse des études de cas liées aux stratégies d'atténuation et d'adaptation au changement climatique	47
CONCLUSIONS	69

## PRÉAMBULE

Le présent document constitue le second Rapport de surveillance environnementale du Programme de coopération transfrontalière Italie - France Maritime 2014-2020, conformément au plan de surveillance opérationnelle aux fins de l'évaluation environnementale stratégique (EES), préparé conformément à la directive 2001/42 / CE et à la législation nationale relative transposant l'italien et le français.

Le Programme Italie – France Maritime 2014-2020, approuvé par la Commission européenne le 11 juin 2015 avec décision d'exécution C (2015) 41022, se réfère à les 5 territoire du littoral des régions Toscane, Sardaigne, Ligurie, Corse et les départements français des Alpes maritimes et du Var en Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA).



Le programme finance des projets et dispose d'un budget financier de près de 200 millions (199.649.898,00 euros), cofinancé par le Fonds européen de développement régional (FEDER) pour près de 170 millions (169.702.411 euros) au titre de l'objectif Coopération territoriale européenne (CTE), et est divisé en 4 axes prioritaires:

- Axe 1 «Le pari»: promotion de la compétitivité des entreprises dans les chaînes d'approvisionnement transfrontalières (41 287 598 € - 21% du total). Cet axe vise à accroître la compétitivité du tissu entrepreneurial de la zone de coopération - caractérisé par les petites et moyennes entreprises - à travers l'identification de chaînes prioritaires transfrontalières liées à la croissance bleue et verte, telles que le nautisme / la construction

navale, innovantes et durables le tourisme, les biotechnologies "bleues et vertes" et les énergies renouvelables "bleues et vertes". Les actions financées se réfèrent à la création de nouvelles réalités entrepreneuriales et la consolidation des entreprises existantes en augmentant les possibilités d'expansion.

- Axe 2 «Le point fort»: protection et valorisation des ressources naturelles et culturelles et gestion des risques (97.588.869 € - 49% du total). C'est l'axe d'intervention qui vise à améliorer la capacité des institutions publiques à promouvoir conjointement la prévention et la gestion de certains risques spécifiques à la zone et étroitement liés au changement climatique (risque hydrologique, érosion côtière, incendies) et à améliorer la sécurité en mer. , en tant que risque spécifique lié à la navigation. Cet axe vise également à favoriser la gestion conjointe durable et responsable du patrimoine culturel et naturel inestimable de la zone, notamment en augmentant la protection des eaux marines menacées par les risques liés à la production et aux activités humaines dans les ports.
- Axe 3 «Le défi»: amélioration de la connexion des territoires et de la pérennité des activités portuaires (30 965 699 € - 15% du total). C'est l'axe d'intervention qui entend contribuer à l'amélioration des connexions entre les nœuds transfrontaliers secondaires et tertiaires - ou infrastructures de réseau moins connectées - aux réseaux transeuropéens de transport (RTE-T, acronyme anglais), en augmentant le transport l'offre et le développement de la multimodalité comme un avantage pour la population de la zone, en particulier les citoyens situés dans des zones isolées - îles et zones intérieures. Le même axe vise à améliorer la durabilité des activités menées dans les ports en réduisant la pollution sonore et les émissions de dioxyde de carbone.
- Axe 4 «Investissement»: augmentation des opportunités de travail durable et de qualité et d'intégration par l'activité économique (17 828 738 € - 9% du total). Il s'agit de l'axe complémentaire de l'axe 1. Il vise à accroître les possibilités d'emploi et l'intégration par l'activité économique dans les chaînes d'approvisionnement transfrontalières indiquées dans l'axe 1 en soutenant l'auto-entrepreneuriat, la micro-entreprise et l'entreprise sociale. L'objectif de cet axe est également le renforcement du marché du travail transfrontalier dans les chaînes d'approvisionnement prioritaires et dans l'entrepreneuriat social à travers des services d'emploi conjoints et des offres de formation intégrées.

Aujourd'hui, cinq avis ont été lancés et traités, qui ont vu l'approbation de 119 projets pour financement. Un cinquième avis est en cours, dans le but d'utiliser les résidus et les économies vérifiées jusqu'à présent; cet avis fait suite à une contre-procédure (sans classement) et ne concerne que les projets déjà financés lors des avis précédents.

En termes de certification des ressources mises à disposition par le programme, au 31 décembre 2020, environ un tiers des ressources ont été certifiées ou insérées dans les demandes de paiement adressées à la CE. L'axe 1 a certifié environ la moitié des ressources mises à sa disposition (près de la moitié des dépenses totales certifiées jusqu'à présent), tandis que les dépenses certifiées de l'axe 2 représentaient moins d'un tiers des ressources mises en adjudication pour l'axe; pour les axes 3 et 4 il y a respectivement le 25,4% et 13,5%.

## MÉTHODOLOGIE

Comme déjà souligné dans le cadre du Plan opérationnel de surveillance aux fins de l'EES, le deuxième rapport de surveillance environnementale du Programme Italie-France Maritime 2014-2020 s'est concentré sur l'analyse de la performance des indicateurs de suivi environnemental initialement définis dans le plan lui-même et mis à jour dans le cadre du premier rapport de surveillance environnementale de 2000.

Dans ce rapport, une analyse des effets environnementaux du programme a également été réalisée en termes de contribution à l'atténuation et à l'adaptation aux changements climatiques, sur la base de l'analyse de certaines études de cas.

Dans ce rapport, en revanche, une mise à jour de l'analyse de l'application des critères de sélection environnementale relatifs aux différents avis n'a pas été réalisée, puisque par rapport au premier rapport de suivi environnemental dans lequel cette analyse a été réalisée, il aucun changement substantiel n'a été apporté aux méthodes de mise en œuvre du programme. En ce qui concerne le prochain cycle de programmation 2021-2027 du programme, les marges de poussée discrètes qui peuvent être mises en œuvre vers l'adoption de solutions environnementales très innovantes d'un point de vue technique et / ou managérial faisant l'objet d'une enquête dans le premier rapport de suivi sont donc confirmé.

ANALYSE - Première partie  
**ÉVOLUTION DES INDICATEURS DE SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE**

**1.**  
**Indicateurs de contexte**

Ci-dessous, une mise à jour de l'analyse de contexte réalisée à travers l'utilisation d'indicateurs spécifiques répartis selon les axes prioritaires du programme. En particulier, afin de décrire la situation et les tendances des principaux aspects environnementaux présentant un intérêt pour le Programme dans la zone de coopération à une échelle territoriale de niveau régional, comme déjà indiqué dans le Plan de Suivi Environnemental, les indicateurs déjà analysés dans le premier Rapport de suivi.

La lecture des indicateurs a été effectuée selon la légende et en utilisant les sources de données listées ci-dessous.

*Légende*

**Situation:**

- Conditions positives: présence des circonstances liées au respect des objectifs qualitatifs de référence pour la ressource et des limites réglementaires.
- Conditions intermédiaires: en moyenne des conditions positives associées à des conditions critiques ou en tout cas à des tendances évolutives de non-respect des objectifs qualitatifs de référence pour la ressource et / ou des limites réglementaires.
- Conditions négatives: présence de circonstances liées au non-respect des objectifs qualitatifs de référence pour la ressource et les limites réglementaires et/ou conditions critiques.

**Tendance:**

- Augmentation: l'analyse des séries chronologiques indique à terme les conditions d'altération des conditions associées à l'état standard de l'indicateur.
- Stable: l'analyse des séries chronologiques indique en perspective des conditions de non-altération du statut standard de l'indicateur.
- Diminution: l'analyse des séries historiques indique en perspective les conditions de diminution des conditions associées au statut standard de l'indicateur.

*Source de données*

- Annuario Dati Ambientali, ARPAT, 2020.
- Relazione sullo Stato dell’Ambiente, Regione Toscana, 2020.
- Rapporto di Monitoraggio Acque Marino-Costiere Toscana, ARPAT, 2019.
- Relazione sullo Stato dell’Ambiente e Dati ambientali, Regione Sardegna, 2017.
- Relazione sullo Stato dell’Ambiente e Indicatori ambientali, Regione Liguria, 2019.
- XIV Rapporto “Gli indicatori del clima in Italia”, ISPRA, 2019.
- Bilan régional des déchets ménagers en Corse, Syvadec, 2019.
- L’état des eaux des bassins Rhône-Méditerranée et Corse, Agence de l’Eau Rhône, 2018.
- Bilan climatique de l’année 2019, Météo France, Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, 2020.
- Surveillance de la Qualité de l’Air, Qualitair Corse, 2020.
- Bilan d’émissions des Gaz à Effet de Serre de la DREAL Corse, Préfet de la Région Corse, 2017.
- Profil Environnemental Régional DREA Provence Alpes-Cote d’Azur, 2015.
- Atlas du littoral de Provence-Alpes-Côte d’Azur 2014, DREA Provence Alpes-Cote d’Azur, 2016.



**Axe - 1. Promotion de la compétitivité des entreprises dans les chaînes d'approvisionnement transfrontalières prioritaires**

**OBJECTIF THÉMATIQUE 3. Accroître la compétitivité des PME**

THÈME	IMPACT	INDICATEUR	COUVERTURE TERRITORIALE	PÉRIODE	TENDANCE	SITUATION
DÉCHETS	Augmentation de la production de MSW	Production globale de déchets urbains	Ligurie	2012-2018	Diminution	<p><b>Conditions positives</b></p> <p><i>Les données indiquent que, globalement, en Ligurie de 2012 à 2018, en Toscane de 2012 à 2019 et dans la région PACA de 2012 à 2014, la production de déchets a diminué avec une référence particulière à la fraction destinée à l'élimination. En Sardaigne de 2012 à 2016 et en Corse de 2017 à 2018, il y a eu une augmentation de la production principalement liée à l'incidence des mois d'été.</i></p>
			Sardaigne	2012-2016	Augmentation	
			Toscane	2012-2019	Diminution	
			Corse	2017-2018	Augmentation	
			Provence-Alpes-Côte d'Azur	2012-2014	Diminution	

		Production de déchets urbains par habitant	Ligurie Sardaigne Toscane Corse Provence-Alpes-Côte d'Azur	2012-2018 2012-2016 2012-2019 2017-2018 2012-2014	Diminuer Stable Diminuer Stable Stable	<b>Conditions positives</b>  <i>Bien que la production par habitant en Ligurie ait chuté de 2012 à 2018, les chiffres sont toujours supérieurs à la moyenne nationale. En Sardaigne de 2012 à 2016, en Corse de 2017 à 2018 et en région PACA de 2012 à 2014, la production par habitant reste stable, tandis qu'en Toscane il y a une baisse globale.</i>
		Pourcentages de collecte séparée des déchets urbains	Ligurie Sardaigne Toscane Corse Provence-Alpes-Côte d'Azur	2012-2018 2012-2016 2012-2019 2017-2018 2012-2014	Augmentation Augmentation Augmentation Augmentation Augmentation	<b>Conditions positives</b>  <i>À l'échelle régionale, il est à noter que la tendance liée à la collecte sélective des déchets est en nette augmentation dans tous les domaines examinés, bien que les objectifs de</i>



## MARITTIMO-IT FR-MARITIME

Fonds européen de développement régional  
Fondo Europeo di Sviluppo Regionale

						<i>planification n'aient pas encore été atteints..</i>
--	--	--	--	--	--	--

## AXE - 2. Protection et valorisation des ressources naturelles et culturelles et gestion des risques

### OBJECTIF THÉMATIQUE 5. Promouvoir l'adaptation au changement climatique, la prévention et la gestion des risques

THÈME	IMPACT	INDICATEUR	COUVERTURE TERRITORIALE	PÉRIODE	TENDANCE	SITUATION
RESSOURCES HYDRIQUES (quantité et qualité)	Effets du changement climatique sur les nutriments dans les masses d'eau de surface	Niveau de pollution exprimé par les macro descripteurs pour l'état écologique	Ligurie	2009-2014	-	<b>Conditions intermédiaires</b>  <i>Entre 2009 et 2013 en Ligurie, 80% des masses d'eau surveillées ont atteint l'objectif d'au moins «bon état», tandis que les 20 % restants n'ont pas atteint cet objectif. Au cours de la période 2010-2015 en Sardaigne, seule une partie des cours d'eau a atteint l'objectif «bon», tandis qu'aucun échantillon n'est disponible pour les cours d'eau restants. En Toscane, l'état écologique sur la période 2016-2018 est «bon» pour 34 % des cours d'eau. Pour la Corse, sur la période 2009-2015, un excellent niveau de qualité des masses</i>
			Sardaigne	2010-2016	Stabile	
			Toscane	2016-2019	Stabile	
			Corse	2009-2015	Stabile	
			Provence-Alpes-Côte d'Azur	-	-	

						d'eau de surface est enregistré.
DÉGRADATION HYDROGÉOLOGIQUE	Augmentation du risque d'inondation local	Nombre de crues (dans certaines zones du bassin), nombre di inondations	Ligurie  Sardaigne  Toscane  Corse  Provence-Alpes-Côte d'Azur	2015  -  -  -  -	Stable  -  -  -	<b>Conditions négatives</b>  <i>Bien qu'aucune série de données spécifiques ne soit disponible, la fragilité du territoire du point de vue hydrogéologique est assez importante dans toutes les régions, avec une référence particulière à la Ligurie.</i>

		% de territoire à risque d'inondation sur le total à risque	Ligurie Sardaigne Toscane Corse Provence-Alpes-Côte d'Azur	2015 - - - -	Stable	<b>Conditions négatives</b>  <i>Les conditions de risque découlant de l'exposition de la population et des biens au danger d'inondation sont importantes dans toutes les régions, avec une référence particulière à la Ligurie.</i>
CLIMAT	Altération des paramètres météorologique et climatiques locaux	Distribution des fréquences relatives des précipitations moyenne annuelle	Ligurie Sardaigne Toscane Corse Provence-Alpes-Côte d'Azur	2019 2019 2019 2019 2014	Diminution Diminution Diminution Stable Augmentation	<b>Conditions intermédiaires</b>  <i>En Italie, en 2019, les précipitations ont en moyenne été légèrement supérieures aux valeurs climatologiques normales. Selon l'analyse statistique des tendances de précipitation cumulée annuelle sur la période 1961-2019, aucune tendance statistiquement significative n'émerge. Pour la Corse, en 2019, la tendance est stable et conforme aux moyennes, tandis que pour la région PACA, on observe une augmentation de la série chronologique en 2013.</i>

		Distribution des fréquences relatives de température moyenne annuelle	Ligurie	2019	Augmentation	<p><b>Conditions intermédiaires</b></p> <p><i>En Italie, la température moyenne était souvent plus élevée que prévu, avec des pics d'anomalie au cours des mois d'avril, janvier et novembre.</i></p> <p><i>Pour la Corse en 2019, la tendance est stable et en ligne avec les moyennes mesurées à l'échelle nationale, alors que pour la région PACA il y a une augmentation.</i></p>
			Sardaigne	2019	Augmentation	
			Toscane	2019	Augmentation	
			Corse	2019	Stable	
			Provence-Alpes-Côte d'Azur	2014	Augmentation	

OBJECTIF THÉMATIQUE 6. Préserver et protéger l'environnement, et promouvoir une utilisation efficace des ressources

THÈME	IMPACT	INDICATEUR	COUVERTURE TERRITORIALE	PÉRIODE	TENDANCE	SITUATION
ÉCOSYSTÈMES MARINS	Altération de l'état écologique des eaux marines, de l'état du phytoplancton, des macro algues, de la Posidonie de Méditerranée, du macrozoobenthos et du niveau trophique des eaux	État de la biomasse phyloplanctonique	Ligurie	2009-2018	Augmentation	<p><b>Conditions positives</b></p> <p><i>Pour la Ligurie, entre 2009 et 2018, la majorité des masses d'eau s'avère conforme aux objectifs fixés pour 2021.</i></p> <p><i>Au cours de la période 2016-2019 en Toscane, les données indiquent que tous les points d'étude sont de nature à être classés en état écologique élevé, à l'exception des stations de Nettuno (Costa del Serchio) et Fiume Morto (Costa Pisana), qui sont en Bon état.</i></p> <p><i>Pour la Corse au cours de la période 2009-2016, des résultats ont été obtenus indiquant le statut Excellent.</i></p>
			Sardaigne	-	-	
Toscane	2016-2019	Stable				
Corse	2009-2016	Stable				
Provence-Alpes-Côte d'Azur	-	-				
		Indicateur M-AMBI	Ligurie	2009-2016	Stable	



		pour le macrozoobenthos	Sardaigne	2016-2018	Stable	<p><b>Conditions positives</b></p> <p><i>La grande partie des masses d'eau en Ligurie est classée dans la catégorie « élevé » entre 2009 et 2016 et toutes atteignent la catégorie « bon » prévue comme objectif. En Toscane, entre 2016 et 2019, le calcul de l'indicateur M-AMBI indique que parmi les 18 stations surveillées sur la période, 4 sont classées dans la catégorie BONNE : Nettuno (littoral de Serchio) et Fiume Morto (littoral de Pise), Porto Santo Stefano (littoral d'Argentario) et Giglio (Archipel des Îles mineures). Toutes les stations restantes sont en état écologique ÉLEVÉ.</i></p>
			Toscane	2016-2019	Stable	
			Corse	-	-	
			Provence-Alpes-Côte d'Azur	-	-	

						<p><b>Conditions intermédiaires</b></p> <p><i>Pour la Ligurie, de 2009 à 2018, l'indicateur CARLIT présente de très bonnes valeurs dans le ponant ligurien, avec une nette flexion dans le levant.</i></p> <p><i>En Toscane, de 2016 à 2019, le calcul de l'indicateur CARLIT indique que sur les 10 stations surveillées, 4 sont classées dans la catégorie BONNE.</i></p> <p><i>Antignano (littoral de Livourne), Salivoli (littoral de Piombino), Ansedonia (littoral de Burano) et Elba Sud (Archipel de l'île d'Elbe). L'état écologique de toutes les autres stations est ÉLEVÉ.</i></p>
		Indicateur CARLIT pour les macrophytes	Ligurie	2009-2018	Stable	
			Sardaigne	-	-	
			Toscane	2016-2019	Stable	
			Corse	-	-	
			Provence-Alpes-Côte d'Azur	-	-	

						<p><b>Conditions positives</b></p> <p><i>En Ligurie, entre 2009 et 2018, parmi les 15 masses d'eau évaluables avec l'indicateur PREI, 11 sont déjà conformes aux objectifs fixés pour 2021; 4 masses d'eau présentent des prairies en état « suffisant » et ne sont donc pas conformes aux attentes. En Toscane, de 2016 à 2019, sur 12 stations surveillées, 3 se situent, sur la base de l'indicateur PREI, dans la catégorie ÉLEVÉE : Porto Santo Stefano (littoral de l'Argentario), Capraia et Montecristo, toutes deux appartenant à la masse d'eau de l'Archipel des Îles mineures ; les 2 stations Rosignano Lillatro (littoral de Rosignano) et Foce Albegna (littoral d'Albegna) se situent dans la catégorie SUFFISANT. Les 7 stations restantes se</i></p>
		Indicateur PREI pour les angiospermes	Ligurie	2009-2018	Stable	
			Sardaigne	-	-	
			Toscane	2016-2019	Stable	
			Corse	-	-	
			Provence-Alpes-Côte d'Azur	-	-	

						trouvent dans la catégorie écologique <b>BONNE</b>
		Indicateur trophique TRIX	Liguria Sardaigne Toscane Corse Provence-Alpes-Côte d'Azur	2009-2018 - 2016-2019 2009-2016 2013	Augmentation - Stabile Incremento Stable	<p><b>Conditions positives</b></p> <p>Les valeurs enregistrées sur la période 2009-2018 pour la Ligurie, de 2009 à 2019 pour la Corse et en 2013 pour la région PACA confirment la bonne qualité trophique de la mer. De manière générale, cet indicateur montre sur la période étudiée une tendance généralisée à l'amélioration. Pour la Toscane, sur la période 2016-2018, les valeurs de l'indicateur trophique indiquent une condition oligotrophique</p>

						<i>caractérisée par des taux élevés d'oxygène et une faible concentration de nutriments.</i>
Altération de l'état chimique des eaux marines en raison de la présence de substances chimiques prioritaires dans la colonne d'eau et le biota	Polluants chimiques dans l'eau	Ligurie	2009-2014	Augmentation	Conditions négatives  <i>En Ligurie, de 2009 à 2014, 15 masses d'eau ont atteint l'objectif BON, soit 58 % du total. Différentes stations de mesure s'approchent de la valeur maximale pour le mercure. En Toscane, de 2016 à 2019, l'intégralité des masses d'eau n'a pas atteint l'objectif BON au cours de la période de référence, notamment en raison de la présence de tributylétain, de benzo(a)pyrène et de mercure.</i>	
		Sardaigne	-	-		
		Toscane	2016-2019	Stable		
	Polluants chimiques dans les sédiments	Corse	-	-	Conditions négatives	
		Provence-Alpes-Côte d'Azur	-	-		
		Ligurie	2009-2014	Augmentation		
		Sardaigne	-	Stable		

			Toscane Corse Provence-Alpes-Côte d'Azur	2016-2019 - -	- - -	<i>De 2009 à 2014, en Ligurie, toutes les principales familles de polluants (métaux, hydrocarbures, PCB, pesticides) s'étendent sur l'intégralité de l'arc ligurien avec des teneurs supérieures aux standards et augmentent progressivement. Cette même condition critique est enregistrée en Toscane entre 2016 et 2019.</i>
QUALITÉ DES EAUX DE BAIN	Altérations des paramètres microbiologiques des eaux de baignade en raison du rejet des effluents	Concentration de Escherichia coli et d'entérocoques intestinaux	Ligurie Sardaigne Toscane Corse Provence-Alpes-Côte d'Azur	- - 2016-2019 2009-2015 -	- - Augmentation Stable -	<b>Conditions négatives</b> <i>En Toscane, de 2016 à 2019, les cas de non-conformité (dépassement des limites réglementaires pour au moins 1 paramètre) ont connu une nette augmentation. La Sardaigne a également enregistré des dépassements des limites</i>

						<p><i>réglementaires dans la majorité des installations contrôlées en raison de la présence d'Escherichia coli (liée à une épuration inefficace).</i></p>
--	--	--	--	--	--	---

### AXE - 3. Amélioration de la connexion des territoires et de la durabilité des activités portuaires

OBJECTIF THÉMATIQUE 7. Promouvoir des systèmes de transport durables et éliminer les goulets d'étranglement dans les principales infrastructures de réseau

THÈME	IMPACT	INDICATEUR	COUVERTURE TERRITORIALE	PÉRIODE	TENDANCE	SITUATION
POLLUTION SONORE	Altérations du climat sonore local à proximité des infrastructures portuaires et des plateformes logistiques	Cartographie des niveaux généraux de bruit ambiant sur le territoire	Ligurie Sardaigne Toscane Corse Provence-Alpes-Côte d'Azur	- 2016 2018 2018 -	- - - - -	<b>Conditions intermédiaires</b> <i>Les données partielles disponibles indiquent que la mesure des niveaux de bruit ambiant par cartographie couvre la majeure partie de l'extension de surface des territoires étudiés</i>
		Sources de bruit contrôlées et pourcentage des sources pour lesquelles un dépassement des limites a été observé	Ligurie Sardaigne Toscane Corse Provence-Alpes-Côte d'Azur	- 2017 2019 - -	- Stable Stable - -	<b>Conditions intermédiaires</b> <i>Les données concernant la Sardaigne et la Toscane indiquent une substantielle stabilité du nombre de sources contrôlées avec des zones caractérisées par un dépassement des limites réglementaires et des zones respectant lesdites limites.</i>



POLLUTION ATMOSPHERIQUE	Altérations de la qualité de l'air locale à proximité des infrastructures portuaires et des plateformes logistiques et émissions de gaz déstabilisant le climat	Émissions de gaz à effet de serre (CO <sub>2</sub> , CH <sub>4</sub> , N <sub>2</sub> O, HFCS, PFCS, SF <sub>6</sub> )	Ligurie	1995, 1999, 2001, 2005, 2008, 2011	Diminution	<b>Conditions positives</b> <i>Entre 1995 et 2011, une diminution généralisée des émissions régionales de gaz à effet de serre (exprimées en CO<sub>2</sub> équivalent) a été observée en Ligurie. Les données au niveau macro-régional, pour la Toscane et la Corse, indiquent globalement une stabilisation des émissions produites</i>
			Sardaigne	-	-	
			Toscane	2018	Diminution	
Corse	2018		Stable			
Provence-Alpes-Côte d'Azur	-		-			
		Émissions de monoxyde de carbone (CO)	Ligurie	1995, 1999, 2001, 2005, 2008, 2011	Diminution	<b>Conditions positives</b> <i>A l'exception de certaines spot, globalement les indicateurs pris comme référence indiquent une tendance à la baisse des émissions produites</i>
			Sardaigne	-	-	
			Toscane	2018	Diminution	
Corse	2015-2018		Stable			
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2018					
		Émissions de particules (PM10)	Ligurie	1995, 1999, 2001, 2005, 2008, 2011	Diminution	<b>Conditions positives</b> <i>Entre 1995 et 2011, une diminution généralisée</i>
			Sardaigne		Diminution	
			Toscane	2011-2017	Stable	

			Corse	2019	Stable	<i>des émissions régionales de PM10 a été observée en Ligurie. Cette même tendance est enregistrée en Sardaigne entre 2011 et 2017. S'agissant de la Toscane, de la Corse et de la région PACA, la tendance en 2018 indique des conditions stables en moyenne, sans variations significatives particulières. Globalement, des données moyennes généralement inférieures aux limites réglementaires ont été enregistrées.</i>
			Provence-Alpes-Côte d'Azur	2018	Stable	
				2018		
		Émissions de précurseurs d'ozone troposphérique (NOx et COVNM)	Ligurie	1995, 1999, 2001, 2005, 2008, 2011	Diminution	<b>Conditions positives</b>  <i>Entre 1995 et 2011, une diminution généralisée des émissions générales d'oxyde d'azote et de COVNM est observée en Ligurie. Une tendance stable est enregistrée en Sardaigne entre 2011 et 2017. S'agissant des régions italiennes et françaises, à l'exception de situations critiques</i>
			Sardaigne	2011-2017	Stable	
			Toscane	2019	Stable	
			Corse	2018	Stable	
			Provence-Alpes-Côte d'Azur	2018	Diminution	

						<i>locales, des données moyennes globalement inférieures aux limites réglementaires sont enregistrées.</i>
		Émissions de substances acidifiantes (SOx, NOx, NH3)	Ligurie	1995, 1999, 2001, 2005, 2008, 2011	Diminution	<b>Conditions positives</b>  <i>Entre 1995 et 2012, une diminution généralisée des émissions régionales de substances acidifiantes est observée en Ligurie.</i>  <i>Une tendance stable est enregistrée en Sardaigne entre 2011 et 2017. S'agissant des régions italiennes et françaises, à l'exception de situations critiques locales, des données moyennes globalement inférieures aux limites réglementaires sont enregistrées.</i>
			Sardaigne		Stable	
			Toscane	2011-2017	Stable	
			Corse	2019	Stable	
			Provence-Alpes-Côte d'Azur	2018	Stable	
		Nombre maximal de jours de dépassements de la limite pour la protection de la santé	Ligurie	2008-2018	Stable	<b>Conditions positives</b>
			Sardaigne	2011-2017	Stable	

		humaine prévu par le PM10 et valeur la plus élevée de la concentration moyenne annuelle de PM10 et PM2,5 mesurée dans toutes les unités fixes de surveillance de la qualité de l'air de fond dans les chefs-lieux de province/ville métropolitaine	Toscane Corse Provence-Alpes-Côte d'Azur	2019 2018 2018	Stable Stable Diminution	<i>Entre 2008 et 2018, une stabilité du nombre de dépassements des limites réglementaires pour le PM10 est observée en Ligurie. Cette même tendance est observée en Sardaigne entre 2011 et 2017. S'agissant des régions italiennes et françaises, à l'exception de situations critiques locales, des données indiquant généralement des dépassements globalement inférieurs aux limites réglementaires sont enregistrées.</i>
		Nombre maximal de dépassements de la limite pour la protection de la santé humaine prévu par la moyenne horaire, et valeur la plus élevée de la concentration moyenne annuelle de NO2 mesuré dans toutes les unités fixes de surveillance de la qualité de l'air de fond dans les chefs-lieux de province/ville métropolitaine	Ligurie Sardaigne Toscane Corse Provence-Alpes-Côte d'Azur	2008-2018 2011-2017 2019 2018 2018	Stable Stable Diminution Diminution Stable	<b>Conditions positives</b> <i>Entre 2008 et 2018, une stabilité du nombre de dépassements des limites réglementaires est observée en Ligurie. Cette même tendance est observée en Sardaigne entre 2011 et 2017. S'agissant des régions italiennes et françaises, à l'exception de situations critiques</i>

						<i>locales, des données indiquant des dépassements globalement inférieurs aux limites réglementaires sont enregistrées.</i>
--	--	--	--	--	--	---

De manière générale, les indicateurs analysés permettent de noter que les contextes territoriaux où opèrent les bénéficiaires du Programme présentent des caractéristiques environnementales et des tendances évolutives similaires, ou en tout état de cause comparables. Cet aspect est, en premier lieu, lié à des systèmes de planification et de programmation territoriale et environnementale reflétant la transposition de normes communautaires au niveau local, notamment en ce qui concerne les objectifs de qualité environnementale et les limites réglementaires de référence.

L'analyse n'a pas mis en évidence de tendances évolutives autres que celles détectées dans le premier rapport de surveillance environnementale du programme 2020.

Les indicateurs pris comme référence semblent révéler une amélioration globale de la qualité de l'eau dans de nombreux endroits et le déclin des substances dangereuses telles que les pesticides et les métaux lourds. Cependant, il semble que dans l'espace maritime transfrontalier Italie-France certaines zones avec des plans d'eau classés sont affectées par des pressions ponctuelles et / ou diffusés dans les rivières et les lacs et présentent un état ou un potentiel écologique médiocre. En ce qui concerne en particulier les emplacements spécifiques, les données disponibles identifient une concentration de métaux traces (plomb et mercure) et une concentration moyenne élevée de polluants organiques persistants. La gestion des déchets, le transport maritime et le tourisme apparaissent toujours comme les déterminants à l'origine de menaces environnementales importantes. Certaines parties de la zone maritime ont une sensibilité environnementale moyenne à très élevée au changement climatique. Les phénomènes météorologiques, amplifiés par la présence de montagnes et de la mer à courte distance, génèrent des risques comparables entre les zones françaises et italiennes concernées. Dans le contexte d'une urbanisation croissante avec le changement climatique en cours, d'importantes chaînes de montagnes et des pluies intenses se combinent pour provoquer des débordements de cours d'eau, des inondations soudaines, des ruissellements, ainsi que des phénomènes d'érosion côtière. La distribution urbaine accroît la vulnérabilité des territoires aux risques naturels et, plus spécifiquement, aux risques d'inondations. En outre, la plupart des zones préoccupantes devraient connaître des augmentations relativement importantes de la fréquence des sécheresses à moyen et long terme.

Un autre profil intéressant est alors lié à l'existence de fluctuations saisonnières parfois importantes dans certains indicateurs concernant les îles (Sardaigne et Corse).

À partir de la lecture de synthèse fournie dans les tableaux précédents, il est cependant possible d'indiquer que la mise en œuvre jusqu'en 2020 du programme de coopération maritime Italie-France 2014-2020 ne semble pas avoir de corrélations significatives avec les indicateurs environnementaux relatifs aux contextes territoriaux de le programme. En effet, à ce jour, les impacts environnementaux significatifs à caractère quantitatif du Programme ne sont pas détectables de manière à pouvoir déterminer des variations appréciables dans le cadre des indicateurs utilisés comme référence. Comme déjà noté dans le premier rapport de suivi

environnemental du programme, la mise à jour de l'analyse de contexte a confirmé la difficulté de construire une analyse homogène: la variété des contextes territoriaux, des systèmes de comptabilité environnementale et l'hétérogénéité des modes de publication des données environnementales. n'a pas permis de réaliser une analyse sur une échelle détaillée ou en tout cas par des comparaisons directes entre indicateurs.

## **2. Indicateurs de réalisation, résultat et impact**

Le tableau ci-dessous permet de mettre en évidence le niveau d'avancement des indicateurs envisagés par le plan de suivi environnemental par rapport aux objectifs initiaux. Les valeurs actuelles (2020) et attendues (2023) sont basées sur les déclarations des bénéficiaires.

L'analyse montre que dans la plupart des cas, les résultats obtenus ou autrement estimés sur la base des interventions sélectionnées dépasseront les objectifs attendus. A partir de l'analyse de l'évolution de ces indicateurs, aucun changement structurel n'a été observé de nature à remettre en cause les objectifs initialement fixés par les projets, alors que dans certains cas, le recours a été fait à une réorganisation interne / remodelage de certaines activités, à un changement des délais de livraison et la mise en œuvre des initiatives de réponse au nouveau contexte d'intervention provoqué par l'urgence sanitaire due au Covid-19.

Cependant, il est important de souligner que certains des indicateurs montrant des résultats meilleurs que prévu (en particulier, les indicateurs relatifs à la population bénéficiant de l'érosion côtière et des mesures de protection contre les inondations) affichent des valeurs bien supérieures aux objectifs initiaux; dans le cas de ces indicateurs, un examen attentif sera donc nécessaire au cours du prochain cycle de programmation 2021-2027, afin d'assurer la cohérence des données déclarées avec leur interprétation.

Tableaux récapitulatifs de l'évolution des indicateurs de réalisation, résultat et impact (al 31.12.2020)

Axe prioritaire	Priorité d'investissement	Objectif spécifique	Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat		Indicateurs d'impact	
1. Promouvoir la compétitivité des entreprises dans les filières prioritaires transfrontalières	3A. En promouvant l'esprit d'entreprise, notamment en facilitant l'exploitation économique de nouvelles idées et en stimulant la création de nouvelles entreprises, notamment par le biais des incubateurs d'entreprises	1. Augmenter le tissu entrepreneurial des micro, petites et moyennes entreprises dans l'espace de coopération, dans les filières prioritaires transfrontalières liées à la croissance bleue et verte	A) Aides aux actions de promotion / animation visant à favoriser la création de chaînes d'approvisionnement transfrontalières prioritaires, liées à la croissance bleue et verte (acquisition de services, etc.)	Nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien (IC5 - valeur cible 2023: 30)	173	n.a.	-	n.a.	-
			B) Développement / renforcement des services de soutien aux entreprises transfrontalières pour le développement de chaînes d'approvisionnement transfrontalières prioritaires, liées à la croissance bleue et verte	Nombre d'entreprises bénéficiant de subventions (IC2 - valeur cible 2023: 80)	22				
		2. Renforcer le tissu entrepreneurial des micro, petites et moyennes entreprises dans l'espace de	A) Aides aux actions de promotion / animation visant à renforcer les chaînes d'approvisionnement transfrontalières prioritaires, liées à la	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier (IC4 - Valeur cible 2023: 850)	1453				



		coopération, dans les filières prioritaires transfrontalières liées à la croissance bleue et verte	croissance bleue et verte (acquisition de services) B) développement / renforcement des services de soutien aux entreprises transfrontaliers pour le renforcement des chaînes d'approvisionnement transfrontalières prioritaires, liées à la croissance bleue et verte		1431				
3D. En soutenant la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux et à s'engager dans les processus d'innovation	3. Accroître la compétitivité internationale des micro-entreprises et des PME dans les filières prioritaires transfrontalières liées à la croissance bleue et verte	A) Aides pour la création de formes de coopération avancée pour l'innovation entre les micro-entreprises et les PME dans les filières prioritaires transfrontalières B) Aides pour l'acquisition de services de conseil pour les réseaux d'entreprises transfrontalières et	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien (valeur cible IC1 - 2023: 84)  Nombre d'entreprises bénéficiant de subventions (IC2 - valeur cible 2023: 84)	793	n.a.	-	Nombre de marques touristiques communes du programme pour l'espace des produits écotouristiques (IS3 - valeur cible 2023: 1)	7	

			<p>pour les investissements matériels et immatériels, notamment en utilisant des méthodologies éco-innovantes</p> <p>C) Programmes transfrontaliers de « vouchers » pour l'insertion de chercheurs au sein d'entreprises.</p> <p>D) Stratégies/plans d'action conjoints des administrations locales pour soutenir la capacité des micro-entreprises et des PME des filières prioritaires transfrontalières pour croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux</p> <p>F) Développement d'instruments innovants conjoints pour la promotion de l'offre touristique de la zone</p>	<p>Nombre d'entités publiques et privées bénéficiant d'un soutien (IS1 - valeur cible 2023: 45)</p>	<p>11</p> <hr/> <p>533</p>				
--	--	--	--	---	----------------------------	--	--	--	--

Axe prioritaire	Priorité d'investissement	Objectif spécifique	Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat		Indicateurs d'impact	
2. Protection et valorisation des ressources naturelles et culturelles et gestion des risques	5A. En soutenant les investissements en faveur de l'adaptation au changement climatique, y compris les approches fondées sur les écosystèmes	1. 1. Améliorer la capacité des institutions publiques à prévenir et à gérer, conjointement, certains risques spécifiques de la zone liés au changement climatique: risque hydrologique, en particulier pour ce qui est des inondations, de l'érosion côtière et des incendies	A) Actions de gouvernance : renforcement des compétences des acteurs publics pour l'adaptation aux risques et pour la protection civile. B) Investissements pour le développement/renforcement de systèmes conjoints d'alerte rapide et de surveillance des risques (y compris des stratégies et plans d'action communs pour l'adaptation). C) Investissements pour les petites infrastructures pour la prévention des risques par des approches respectueuses de l'environnement.	- Nombre de plans d'action conjoints prédéfinis (IS2 – valeur cible 2023 : 9)	2	- Nombre d'institutions publiques adoptant des stratégies et des plans d'action conjoints pour l'adaptation aux risques prioritaires (hydrologiques/inondations, érosion côtière, incendies) (valeur cible 2023: 80)	32	- Population bénéficiant de mesures de protection contre l'érosion côtière (IS1 - valeur cible 2023 : 220 000)	3.720.000
								- Population bénéficiant de mesures de protection contre les feux de forêt (IC21 - valeur cible 2023 : 37 500)	-
								- Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations (IC20 - valeur cible 2023 : 6 400)	302.216

	5B En favorisant des investissements destinés à faire face à des risques spécifiques, en garantissant la résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des catastrophes	1. Améliorer la sécurité en mer contre les risques de la navigation	<p>A) Investissements pour des instruments TIC (SIG) pour la surveillance des risques.</p> <p>B) Investissements pour des services de contrôle de la sécurité de la navigation.</p> <p>C) Actions de gouvernance conjointes pour accroître la sécurité de la navigation.</p> <p>D) Actions visant à améliorer les capacités des travailleurs maritimes afin de garantir la sécurité de la navigation.</p>	<p>- Nombre de systèmes communs pour la sécurité de la navigation et de la surveillance des marchandises dangereuses (IS1 – valeur cible 2023 : 4)</p> <p>- Nombre d'Observatoires pour la surveillance du transport des marchandises dangereuses (IS3 – valeur cible 2023 : 1)</p> <p>- Nombre de plans d'action conjoints préparés (IS2 - valeur cible 2023: 2)</p> <p>Nombre de laboratoires pour améliorer la gestion des urgences</p>	<p>7 (prévision sur la base des interventions sélectionnées)</p> <p>-</p> <p>2 (prévision basée sur les interventions sélectionnées)</p>	- Nombre d'actions publiques destinées à la gestion conjointe du patrimoine naturel et culturel de l'espace de coopération (valeur cible 2023 : 26)	17	n.a.	-
--	---	---	---	--	--	---	----	------	---

				(sécurité des passagers, éviter les déversements en mer) (IS4 - valeur cible 2023: 1)	-				
6C. En conservant, protégeant, favorisant et développant le patrimoine naturel et culturel	1. Améliorer l'efficacité de l'action publique dans la conservation, la protection, la promotion et la valorisation du patrimoine naturel et culturel de l'espace de coopération	A) Actions conjointes de gouvernance pour la gestion intégrée du patrimoine naturel et culturel. B) Développement de réseaux transfrontaliers de sites naturels et culturels. C) Actions pilotes pour la réalisation d'infrastructures de typologie commune afin de garantir la durabilité et l'accessibilité du patrimoine naturel et culturel transfrontalier.	Nombre de plans d'action conjoints préparés (IS1 - valeur cible 2023: 9)	1	n.a.	-	Superficie d'habitat (Ha) bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation (IC23 - valeur cible 2023: 303,835)	1.275.000	
			Nombre d'établissements participant au réseau transfrontalier d'actifs / sites accessibles (IS1 - valeur cible 2023: 10)	28 (prévisions basées sur les interventions sélectionnées)					
			Nombre d'institutions participant au réseau du patrimoine historique et naturel des îles (IS2 - valeur cible 2023: 8)	6					
			Nombre de sites naturels et culturels						

				bénéficiaire d'un soutien financier (valeur cible IS3 - 2023: 50)	16				
		2. Accroître la protection des eaux marines dans les ports	A) Actions conjointes de gouvernance visant à réduire l'impact des activités humaines liées à l'exploitation de la mer (déchets et eaux usées) sur la qualité des eaux marines dans les ports. B) Investissements désignés à l'amélioration de la qualité de l'eau marine dans les zones portuaires vis-à-vis de la gestion des déchets et des eaux usées.	Nombre de ports adoptant des mesures de gestion des déchets (valeur cible IS5 - 2023: 5)	5	n.a.	-		
				Nombre de ports adoptant des mesures de gestion des déchets (valeur cible IS4 - 2023: 6)	3				

Axe prioritaire	Priorité d'investissement	Objectif spécifique	Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat		Indicateurs d'impact	
3. Améliorer la connexion des territoires et la durabilité des activités portuaires	7B. En améliorant la mobilité régionale par la connexion des nœuds secondaires et tertiaires aux infrastructures du RTE-T, y compris les nœuds intermodaux	1. Développer des systèmes de transport intermodal pour améliorer la connexion des nœuds secondaires et tertiaires de la zone de coopération aux réseaux RTE-T.	A) Études conjointes pour la réalisation de systèmes de transport multimodal. B) Plans d'action pour la gestion conjointe de services de transport multimodal entre les îles. C) Investissements conjoints pour la création de services innovants pour la mobilité transfrontalière.	- Nombre de dispositifs et / ou services TIC communs adoptés pour l'interopérabilité des connexions multimodales des nœuds secondaires et tertiaires de la zone de coopération en vue de la connexion aux réseaux RTE-T (IS2 - valeur cible 2023: 1)	1	n.a.	-	n.a.	-
	7C. En élaborant et en améliorant des systèmes de transport respectueux de l'environnement (également à faible	1. Améliorer la durabilité des ports de commerce et des plateformes logistiques associées, contribuant ainsi à	A) Études et stratégies communes pour la définition de modèles de réduction de la pollution sonore. B) Investissements immatériels (ITS) pour la gestion du trafic	-Nombre d'interventions pour la réduction et le suivi de la pollution sonore dans les ports construits (IS2 - valeur cible 2023: 8)	1	-Nombre de ports commerciaux couverts par des plans de réduction de la pollution sonore dans les ports construits	-	n.a.	-

	émission sonore) et à faible émission de carbone, y compris le transport maritime interne, les ports et les liaisons multimodales et les infrastructures aéroportuaires, de façon à promouvoir une mobilité locale et régionale durable	réduire la pollution sonore	comme source de pollution sonore. C) Investissements visant à réduire et maîtriser la pollution sonore dans les ports de commerce et sur les plateformes logistiques associées.	Nombre de plans de réduction du niveau de soufre dans les ports commerciaux (conformément à la directive 2012/33 / UE)	-	(valeur cible 2023: 9)		
		2. Améliorer la durabilité des activités portuaires commerciales en contribuant à la réduction des émissions de carbone	A) Études conjointes pour réduire les niveaux de soufre dans les ports de commerce. B) Plans d'action et stratégies conjointes pour la mise en œuvre de la directive n°2012/33/UE du 21 novembre 2012 sur la teneur en soufre des combustibles marins. C) Actions pilotes visant à développer l'utilisation de combustibles marins à faible impact (GNL) dans les ports de commerce.	Nombre de plans d'actions mis en œuvre pour la construction de stations de stockage et de ravitaillement en GNL (IS3 - valeur cible 2023: 5)	-	-Nombre de ports commerciaux couverts par des plans de mise en œuvre de mesures pour une navigation maritime moins polluante (valeur cible 2023: 9)		
				Nombre d'actions pilotes menées pour la construction de stations de stockage et de ravitaillement en GNL (IS4 - valeur cible 2023: 3)	-		-	-



Axe prioritaire	Priorité d'investissement	Objectif spécifique	Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat		Indicateurs d'impact	
4. Augmentation des opportunités d'emploi, durable et de qualité, et d'insertion par l'activité économique	8A. En soutenant la création d'incubateurs d'entreprises et d'investissement en faveur des indépendants, de la création d'entreprise et des micro-entreprises	1. Promouvoir l'emploi en soutenant l'auto-entrepreneuriat, la microentreprise et l'entrepreneuriat social et solidaire dans les filières prioritaires transfrontalières liées à la croissance bleue et verte	A) Plans d'action conjoints pour renforcer les acteurs de l'inclusion sociale à travers l'activité économique. B) Mise en place de plateformes de services communs pour la création d'emplois dans des entreprises individuelles ou dans les micro-entreprises.	-Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier (valeur cible IC4 - 2023: 35)	40 (prévision basée sur des interventions sélectionnées)	n.a.	-	n.a.	-
				- Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien (IC1 - valeur cible 2023: 35)	140 (prévision basée sur les interventions sélectionnées)				
	8CTE. Favoriser un emploi durable et de qualité et soutenir la mobilité du travail par l'intégration des marchés du travail transfrontaliers, y compris la mobilité transfrontalière, les initiatives locales communes en matière	1. Renforcer le marché du travail transfrontalier dans les filières transfrontalières prioritaires et les entreprises d'économie sociale et solidaire	A)Accords transfrontaliers en matière de politique de l'emploi, de mobilité des travailleurs et pour développer des perspectives d'emploi dans les filières prioritaires liées à l'économie bleue et verte et à l'entrepreneuriat social et solidaire. B) Activation de services	n.a.	-	n.a.		n.a.	

	d'emploi, les services d'information et de conseil, la formation conjointe		transfrontaliers communs dans les centres/services de l'emploi. C) Actions communes de formation transfrontalières dans les filières prioritaires et dans l'économie sociale et solidaire. D) Développement d'outils communs transfrontaliers d'apprentissage en ligne, dans les filières prioritaires et dans l'économie sociale et solidaire.						
--	--	--	---	--	--	--	--	--	--

ANALYSE - Deuxième partie

**ANALYSE DES EFFETS ENVIRONNEMENTAUX DU PROGRAMME**

**3.**

**Analyse des montants financés à l'appui des objectifs de changement climatique**

Dans la discussion ci-dessous, une analyse de la contribution du Programme a été réalisée par rapport aux enjeux environnementaux de référence liés, dans leur ensemble, au thème de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique.

En termes de ressources, en analysant les données présentées dans le tableau suivant, on constate que, à la fin de 2020, les dépenses allouées du Programme attribuables au financement de projets poursuivant des objectifs de changement climatique (72.010.010,37 euros, attribuables à l'Axe 2 et 3 comme l'exige le règlement (UE) n ° 1303/2013) représentent environ 38% des ressources totales du Programme. Comme prévu, l'Axe 2 est celui avec lequel la plus grande contribution est apportée en matière de changement climatique.

	Dépenses allouées au soutien de projets poursuivant des objectifs en matière de changement climatique (en euros)	Proportion des dépenses par rapport au total du programme (%)
Axe 2	41.047.066,30	21,9%
Axe 3	30.962.944,07	16,5%
Totale	72.010.010,37	38,4%

Source: élaboration sur données au 31.12.2020 du programme

**4. Analyse de la mise en œuvre d'actions intégrées pour atténuer les effets du changement climatique**

Le programme a envisagé une planification stratégique non seulement dans la phase de planification, c'est-à-dire en envisageant des projets stratégiques thématiques ou territoriaux intégrés comme types d'interventions pouvant être financées, mais également dans la phase de planification et de mise en œuvre. Ce type de projet revêt une importance particulière également en ce qui concerne la lutte contre le changement climatique.

*Éléments caractéristiques de projets intégrés simples et stratégiques*

	Projets simples	Projets stratégiques intégrés
Montant financier	Jusqu'à 2 millions €	Jusqu'à 6 millions €
Partenariat	Min 2 - Max 8 *	Min 2 - Max 16 *
Territoires couverts		Tout 5 * Pour le territorial: la connotation géographique transfrontalière doit être évidente
Type d'action	Bilatéral ou plurilatéral	Ensemble complexe et articulé d'actions intégrées
Thèmes d'intervention	Ne pas précisé	Priorité: - gestion conjointe des risques liés au changement climatique - gestion conjointe du patrimoine naturel et culturel - gestion conjointe de la mobilité transfrontalière

\* Critère d'éligibilité  
 Source: élaboration à partir du rapport Relazione Annuale di Attuazione 2020

L'approche intégrée est assurée par:

- le processus de capitalisation des bonnes pratiques en tant qu'activité spécifique dans la phase de mise en œuvre, visant à orienter les projets vers des résultats et la création de pôles thématiques pour renforcer les synergies entre les interventions relevant des mêmes thèmes;
- une base plus «spontanée» pour l'agrégation et la mise en œuvre conjointe des initiatives, à partir de la phase de préparation de la proposition de projet.

## BOX 2

### Les activités de capitalisation du programme et les pôles thématiques

Le Programme Maritime Italie-France prévoit une activité de capitalisation à travers la classification des pôles thématiques de capitalisation tels qu'identifiés dans le document «La trajectoire de capitalisation du Programme Maritime Italie-France» (année 2017 et mise à jour ultérieure en 2019). En particulier, six pôles thématiques ont été identifiés à cet effet, tels que: 1. La création de réseaux de services transfrontaliers; 2. Promotion du tourisme durable; 3. Gestion des risques liés au changement climatique; 4. Promotion de la durabilité des ports; 5. Conservation, protection et mise en valeur du patrimoine naturel et culturel; 6. Promotion des connexions pour réduire les distances.

Concernant l'approche spontanée, certains projets ont structuré une logique d'intervention synergique entre eux, où les réalisations de l'un sont liées à celles des autres. Le «cluster» GNL (pôle thématique 4) en est un bon exemple. Il se compose de quatre projets simples et distincts qui mettent en œuvre les activités de manière synergique en vue d'un objectif commun: encourager l'adoption du GNL comme carburant innovant dans les ports de la zone de coopération.

Source: élaboration par la Relazione Annuale di Attuazione 2020

L'état actuel, il y a 13 projets intégrés financés qui appartiennent tous à l'Axe 2 (à l'exception du projet intégré thématique M.A.R.E. qui appartient à l'Axe 4). Les principaux domaines thématiques traités concernent: - l'érosion côtière; - inondations; - incendies - événements météorologiques extrêmes; - anthropisation; - insularité.

### Liste des projets stratégiques intégrés thématiques et territoriaux financés

Projet	Description	Budget
ADAPT	Aider à l'adaptation au changement climatique des systèmes urbains de l'espace transfrontalier	€ 1.495.157,44
GEREMIA	Gestion des déchets pour l'amélioration des eaux portuaires	€ 1.784.431,06
GIREPAM	Gestion intégrée des réseaux écologiques à travers les parcs et les zones marines	€ 5.687.604,31
GRITACCESS	Grand Itinéraire Tyrrhénien Accessible	€ 6.704.176,05
INTENSE	Routes touristiques durables	€ 5.100.000,00
MAREGOT	Management des Risques de l'Érosion côtière et actions de Gouvernance Transfrontalière	€ 4.959.419,64
PROTERINA 3Évolution	La troisième étape de la protection du territoire contre les risques naturels: une évolution participative de la gestion	€ 6.053.800,96
RETRALAGS	TRAnsfrontier REseau de LAGunes, lacs et étangs	€ 2.689.344,11
T.R.I.G - Eau	Transfrontalier, résilience, innovation et gouvernance pour la prévention des risques hydrologiques	€ 2.091.370,21
MA.R.E.	MArché transfrontalier du travail et Réseau des services pour l'Emploi	€ 6.698.531,24
ISOS	ISole durable: Réseau d'îles pour le développement durable et la conservation du patrimoine	€ 1.495.157,44
SICOMAR plus	Système transfrontalier pour la sécurité en mer Contre les risques de la navigation et pour la sauvegarde du milieu marin	€ 6.688.230,13
MED-Star	Stratégies et mesures d'atténuation des risques d'incendie dans la région méditerranéenne	€ 6.790.523,12

Source: élaboration à partir du rapport de Valutazione dell'implementazione del programma Italia-Francia Marittimo 2020

La concentration des projets stratégiques sur l'Axe 2 - Protection et valorisation des ressources naturelles et culturelles et gestion des risques du Programme démontre une certaine cohérence dans la logique d'intervention du Programme, notamment en ce qui concerne la problématique des risques naturels et climatiques par nature multi -sectorielle et thématique et avec des caractéristiques territoriales marquées (ie bassins hydrographiques, chaînes de montagnes, îles, littoraux).

Les projets confirment la promotion d'une culture et d'une gestion du territoire et de la mer qui garantissent la résistance aux risques, en capitalisant sur ce qui a été réalisé dans les programmes précédents et en s'intégrant si possible à la programmation traditionnelle, à travers les actions connexes suivantes:

- Actions pour encourager et améliorer la coordination entre les territoires de la zone transfrontalière pour renforcer les capacités de gestion intégrée des zones côtières, la prévention et la gestion des risques;
- Actions pour encourager le développement d'outils et d'infrastructures communs pour le suivi, la prévision et la gestion des risques et les réponses possibles;
- Actions de promotion de stratégies conjointes de sensibilisation active sur les questions liées aux risques anthropiques et dérivant du changement climatique, destinées aux institutions, aux citoyens et aux acteurs économiques de la zone transfrontalière.

## 5. Analyse des études de cas liées aux stratégies d'atténuation et d'adaptation au changement climatique

L'identification des études de cas relatives au thème du changement climatique a été réalisée en relation avec le Pôle Thématique 3 - «Gestion des risques liés au changement climatique», selon les critères établis dans le document «Notes méthodologiques» (octobre 2017) qui définit le concept de «bonnes pratiques» en référence à des interventions caractérisées par un contenu innovant élevé et / ou par un intérêt et une pertinence significatifs, avec un niveau élevé de transférabilité et de reproductibilité<sup>1</sup>.

Le Pôle Thématique 3 comprend 16 projets liés à l'Axe 2, qui concernent principalement deux domaines:

- améliorer la capacité des institutions publiques de la zone de coopération à prévenir et gérer correctement et conjointement les risques spécifiques liés au changement climatique (risque hydrologique, érosion côtière, incendies);
- améliorer la sécurité en mer.

En particulier, aux fins de cette évaluation approfondie, 5 études de cas (projets thématiques stratégiques) ont été prises en considération, couvrant toutes les régions de la zone de coopération, ayant comme principaux thèmes de référence:

- Risques liés aux inondations: développement et / ou renforcement des systèmes de prévision et de suivi; élaboration et / ou renforcement de systèmes d'alerte précoce communs; construction de petites infrastructures à faible impact environnemental (par exemple renforcement des systèmes de drainage pour l'adaptation urbaine, renforcement des systèmes de communication); actions de gouvernance (par exemple, plans conjoints d'adaptation, de prévision et de prévention); des actions de sensibilisation (par exemple des formations pour améliorer les compétences des techniciens et des managers sur l'aménagement du territoire et pour concevoir des espaces urbains résistants aux risques).
- Risques liés à l'érosion côtière: stratégie commune pour l'élaboration de plans d'intervention de défense côtière dans des zones pilotes sélectionnées sur la base d'éléments et de

---

<sup>1</sup> Dans les notes méthodologiques 2017 relatives au programme, les critères identifiés pour qualifier une mise en œuvre de bonne pratique étaient:

- Efficacité: la capacité de produire des résultats adéquats par rapport aux objectifs et aux résultats attendus;
- Pertinence: en termes de population / groupe cible concerné par les solutions et les bénéfices produits;
- Efficacité: entendue comme une relation vertueuse entre les ressources utilisées et les résultats obtenus;
- Durabilité: se référant à la capacité de maintenir et d'étendre les résultats même après la clôture du projet;
- Innovation: comme la capacité à produire de nouvelles solutions ou à interpréter des solutions créatives déjà testées, tant du point de vue des produits que des processus;
- Adéquation et cohérence: par rapport à la logique du projet tant du point de vue des problématiques traitées que de la pertinence au niveau territorial;
- Transférabilité et reproductibilité: entendues comme le potentiel de la pratique à être reproduite dans d'autres contextes pour répondre à des problèmes similaires.

caractéristiques de représentativité et de reproductibilité; infrastructure de prévention des risques;

- Risques liés aux incendies: investissements pour le développement / le renforcement de systèmes communs d'alerte précoce et de suivi des risques (y compris des stratégies communes et des plans d'action pour l'adaptation); création d'un système conjoint de suivi et de coordination de la lutte contre les incendies (y compris des échanges d'expériences de protection civile et des actions conjointes d'information et de sensibilisation sur les risques d'incendies); investissements et actions pilotes de petites infrastructures pour la prévention des risques par des démarches respectueuses de l'environnement (systèmes de «terres armées», points de captage d'eau, bandes de protection incendie, etc.); expériences d'ingénierie naturaliste.

La collecte des informations relatives à chaque projet considéré a été principalement réalisée à travers une analyse documentaire axée sur:

- analyse du dossier de projet approuvé lors de la phase de sélection, consultation des rapports d'avancement du projet disponibles et collecte des informations diffusées sur les sites Internet du projet;
- l'analyse des données relatives à l'avancement financier et procédural du projet, en référence aux données présentes dans le système de suivi du programme.

***Elenco dei casi studio afferenti al Polo tematico 3 - Gestione dei rischi legati ai cambiamenti climatici***

Projet	Description	Réalisations	Thème de référence
ADAPT	Aider à l'adaptation au changement climatique des systèmes urbains de l'espace transfrontalier  (Projet stratégique intégré thématique)	-Systèmes de surveillance pour contrôler le niveau de l'eau et du système d'égouts et systèmes d'information pour la gestion des routes en cas d'inondations urbaines -Plateforme de prévision et infrastructure GNSS Meteo pour la collecte de données météorologiques sur la mer et plateforme de démonstration permettant de mesurer les effets dus à la mise en œuvre d'interventions de drainage urbain durable -Renforcement de la modélisation météorologique, hydrologique et hydraulique grâce à des capteurs et radar -Infrastructure de drainage -Jardins pluviaux, parcs urbains, résistants aux inondations, infrastructures vertes	Risques liés aux inondations et à l'érosion côtière





# Interreg



UNION EUROPÉENNE  
UNIONE EUROPEA

## MARITTIMO-IT FR-MARITIME

Fonds européen de développement régional  
Fondo Europeo di Sviluppo Regionale

		<ul style="list-style-type: none"> <li>-Outils de communication avec la population (totems, plateformes web, enseignes, etc.)</li> <li>-Interventions de renaturalisation et enfouissement des cours d'eau</li> <li>-Plans conjoints d'adaptation, de prévention, de prévision et de gestion des risques</li> <li>-Contrats fluviaux pour la mise en œuvre participative et partagée des interventions de prévention au niveau local</li> <li>-Des formations pour améliorer les compétences des techniciens et des managers sur l'aménagement du territoire et pour concevoir des espaces urbains résistants aux risques</li> </ul>	
MAREGOT	<p>Management des Risques de l'Erosion côtière et actions de Gouvernance Trans-frontalière</p> <p>(Projet stratégique intégré thématique)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Jardins pluviaux, parcs urbains, résistants aux inondations, infrastructures vertes</li> <li>-Plateforme de modélisation, simulation, planification et formation pour la gestion intégrée du littoral</li> <li>-Stratégie commune pour l'élaboration de plans d'intervention de défense côtière dans les zones pilotes sélectionnées sur la base d'éléments et de caractéristiques de représentativité et de reproductibilité</li> </ul>	Risques liés aux inondations et à l'érosion côtière
PROTERINA 3Évolution	<p>La troisième étape de la protection du territoire contre les risques naturels: une évolution participative de la gestion</p> <p>(Projet stratégique intégré thématique)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Systèmes de surveillance pour contrôler le niveau d'eau et dans le système d'égouts et systèmes d'information pour la gestion du trafic en cas d'inondations urbaines</li> <li>-Plateforme de prévision et infrastructure GNSS Meteo pour la collecte de données météorologiques sur la mer et plateforme de démonstration permettant de mesurer les effets dus à la mise en œuvre d'interventions de drainage urbain</li> <li>-Renforcement de la modélisation météorologique, hydrologique et hydraulique grâce à des capteurs et radar</li> <li>-Infrastructure de drainage</li> </ul>	Risques liés aux inondations et à l'érosion côtière



# Interreg



UNION EUROPÉENNE  
UNIONE EUROPEA

## MARITTIMO-IT FR-MARITIME

Fonds européen de développement régional  
Fondo Europeo di Sviluppo Regionale

		<ul style="list-style-type: none"> <li>-Jardins pluviaux, parcs urbains, résistants aux inondations, infrastructures vertes</li> <li>-Outils de communication avec la population (totems, plateformes web, enseignes, etc.)</li> <li>-Interventions de renaturalisation et enfouissement des cours d'eau</li> <li>-Plans conjoints d'adaptation, de prévention, de prévision et de gestion des risques</li> <li>-Contrats fluviaux pour la mise en œuvre participative et partagée des interventions de prévention au niveau local</li> <li>-Des formations pour améliorer les compétences des techniciens et des managers sur l'aménagement du territoire et pour concevoir des espaces urbains résistants aux risques</li> </ul>	
T.R.I.G - Eau	<p>Transfrontalier, résilience, innovation et gouvernance pour la prévention des risques hydrologiques</p> <p>(Projet stratégique intégré thématique)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Systèmes de surveillance pour contrôler le niveau d'eau et dans le système d'égouts et systèmes d'information pour la gestion du trafic en cas d'inondations urbaines</li> <li>-Plateforme de prévision et infrastructure GNSS Meteo pour la collecte de données météorologiques sur la mer et plateforme de démonstration permettant de mesurer les effets dus à la mise en œuvre d'interventions de drainage urbain durable</li> <li>-Renforcement de la modélisation météorologique, hydrologique et hydraulique grâce à des capteurs et radar</li> <li>-Infrastructure de drainage</li> <li>-Jardins pluviaux, parcs urbains, résistants aux inondations, infrastructures vertes</li> <li>-Outils de communication avec la population (totems, plateformes web, enseignes, etc.)</li> <li>-Interventions de renaturalisation et enfouissement des cours d'eau</li> <li>-Plans conjoints d'adaptation, de prévention, de prévision et de gestion des risques</li> </ul>	Risques liés aux inondations et à l'érosion côtière



# Interreg



UNION EUROPEENNE  
UNIONE EUROPEA

## MARITTIMO-IT FR-MARITIME

Fonds européen de développement régional  
Fondo Europeo di Sviluppo Regionale

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrats fluviaux pour la mise en œuvre participative et partagée des interventions de prévention au niveau local</li> <li>- Des formations pour améliorer les compétences des techniciens et des managers sur l'aménagement du territoire et pour concevoir des espaces urbains résistants aux risques</li> <li>- Recommandations adressées aux décideurs politiques pour un plan d'action transfrontalier pour la gestion des risques hydrogéologiques</li> <li>- Protocole d'accord pour l'intégration des résultats du projet dans les pratiques internes des parties intéressées et actions opérationnelles pour la continuité des projets pilotes réalisés</li> </ul>	
MED-Star	<p>Stratégies et mesures d'atténuation des risques d'incendie dans la région méditerranéenne</p> <p>(Projet stratégique intégré thématique)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expansion des réseaux de surveillance des incendies de forêt</li> <li>- Outils de communication avec la population (totems, plateformes web, enseignes, etc.)</li> <li>- Outils et plateformes technologiques pour tester et appliquer des modèles opérationnels d'intervention sur les incendies et pour partager des données</li> <li>- Bandes et / ou chemins de protection incendie, éclaircissage et nettoyage des sous-bois, sécurisation des zones à forte présence anthropique et petites infrastructures pour réduire le risque d'incendie dans les zones résidentielles</li> <li>- Réservoirs d'eau pour soutenir les opérations de lutte contre les incendies de forêt</li> <li>- Plans conjoints d'adaptation, de prévention, de prévision et de gestion des risques</li> <li>- Développement de la culture du risque incendie dans les phases de prévention et d'alerte</li> </ul>	Risques liés aux incendies

Source: élaboration à partir du rapport de Valutazione dell'implementazione del programma Italia-Francia Marittimo 2020

Comme souligné dans le tableau ci-dessus, l'analyse des principales réalisations résultant de la mise en œuvre des projets pris en considération, permet de détecter comment chaque projet se caractérise par différents types d'intervention, qui peuvent être résumés dans les actions suivantes:

- Systèmes d'alerte précoce et surveillance des risques;
- Infrastructures de prévention des risques;
- Actions de gouvernance;
- Actions de sensibilisation.

À partir de l'analyse de la documentation du projet, il a également été possible de détecter comment 4 projets (ADAPT, PROTERINA 3 Evolution, TRIG-Eau) prévoyaient la préparation de plans locaux d'adaptation aux conséquences du changement climatique et de plans transfrontaliers communs pour la gestion de l'urgence liée aux inondations. A travers ces plans locaux, les projets se sont fixé pour objectif de renforcer les capacités de prévention et de gestion des risques liés au changement climatique des administrations locales de la zone transfrontalière, à travers: i) des actions visant à renforcer les connaissances et les compétences des acteurs institutionnels et société civile; ii) stratégies et plans d'adaptation; iii) des actions pilotes pour réduire les risques et les dommages causés par les inondations.

Les connaissances et les outils produits par les projets, ainsi que les éléments communs aux différents plans locaux, ont fusionné dans des plans transfrontaliers communs d'adaptation au changement climatique, qui collectent donc des solutions d'adaptation qui peuvent être répliquées et transférées même dans des contextes non affecté par les projets, mais qui présentent des vulnérabilités similaires aux inondations.

Pour une analyse plus détaillée des projets utilisés comme référence pour cette analyse, veuillez vous référer aux fiches ci-dessous.

Chaque fiche de projet a été structurée de manière à mettre en évidence: les informations personnelles et les objectifs du projet; composition du partenariat; réalisations / résultats du projet, avec une référence particulière aux produits ayant une plus grande importance du point de vue de la lutte contre le changement climatique; valeur ajoutée communautaire.

**Projet ADAPT**

<i>Nom</i>	ADAPT - Aider à l'adaptation au changement climatique des systèmes urbains de l'espace transfrontalier
<i>Typologie</i>	stratégique intégré thématique
<i>Appel de référence</i>	Appel I / Lot 1 / Axe 2
<i>Budget</i>	4.466.741,23 € (dont 3796.730,05 € du FEDER - Fonds européen de développement régional)
<i>Date de début et de fin</i>	01/01/2017 - 01/01/2020
<i>Site Internet</i>	<a href="http://interreg-maritime.eu/web/adapt">http://interreg-maritime.eu/web/adapt</a>
<i>Partner</i>	À l'intérieur de la zone de programme 1. Comune di Livorno – Livorno, Regione Toscana

	<p>2. Comune di Rosignano Marittimo – Livorno, Regione Toscana</p> <p>3. Comune di Alghero – Sassari, Regione Sardegna</p> <p>4. Comune di Sassari – Sassari, Regione Sardegna</p> <p>5. Comune di Oristano – Oristano, Regione Sardegna</p> <p>6. Comune di La Spezia – La Spezia, Regione Liguria</p> <p>7. Comune di Savona – Savona, Regione Liguria</p> <p>8. Comune di Vado Ligure – Savona, Regione Liguria</p> <p>9. Comunità di Agglomerazione di Bastia – Alta-Corsica, Regione Corsica</p> <p>10. Municipio di Ajaccio, Direzione degli Affari europei e internazionali – Corsica-del-Sud, Regione Corsica</p> <p>11. Dipartimento del Var – Var, Regione Provenza-Alpi-Costa Azzurra</p> <p>12. Fondazione CIMA – Centro Internazionale in Monitoraggio Ambientale – Savona, Regione Liguria</p> <p>Esterni all’area di programma</p> <p>13. Associazione Nazionale Comuni Italiani Toscana (ANCI) – Prato, Regione Toscana</p> <p>14. CISPEL (Associazione regionale di imprese di servizio pubblico) – Firenze, Regione Toscana</p>
<i>But</i>	<p>Le projet ADAPT vise à rendre les villes italiennes et françaises du Haut-Tyrrhénien plus capables de s'adapter aux conséquences du changement climatique, avec une référence particulière aux inondations causées par les «bombes à eau».</p>
<i>Output/Résultats</i>	<p>ADAPT a impliqué des citoyens, des représentants techniques et politiques de l'administration publique dans des événements de sensibilisation sur la question de l'adaptation au changement climatique, avec une référence particulière aux inondations urbaines dues aux eaux de pluie. Des formations ont également été créées pour améliorer les compétences des techniciens et des gestionnaires sur l'aménagement du territoire, pour concevoir des espaces urbains “résistants” aux risques posés par le changement climatique.</p> <p>Sur la base de lignes directrices communes, ADAPT a mis à disposition les profils climatiques actualisés des villes impliquées dans le projet: grâce à l'analyse approfondie du contexte et à l'examen d'autres bonnes pratiques en Europe, pour chaque agglomération participant au projet, un plan local d'adaptation au changement climatique.</p> <p>Les connaissances et les outils produits par le projet, ainsi que les éléments communs aux différents plans locaux, sont ainsi fusionnés dans un plan transfrontalier commun d'adaptation au changement climatique: un plan transfrontalier contenant des solutions d'adaptation répliquables et transférables également en Villes italiennes et françaises qui n'ont pas participé au projet, mais qui ont des vulnérabilités similaires aux inondations causées par des pluies fortes et soudaines.</p> <p>Enfin, certaines activités expérimentales ont été menées, notamment des infrastructures de drainage, des systèmes de surveillance et d'information.</p>
<i>Valeur ajoutée</i>	<p>L'approche transfrontalière est particulièrement utile pour surmonter le niveau de fragmentation qui caractérise les interventions dans les différents territoires,</p>

et donc donner plus d'unité à l'action des administrations. La définition d'une stratégie transfrontalière unique peut guider les collectivités locales dans l'adoption des mesures d'adaptation développées dans chaque territoire en fonction de leurs spécificités. Cette approche permet d'obtenir des économies en termes d'économies d'échelle, et d'activer des interventions à plus grande échelle, car elle intègre les ressources financières existantes et prévues par les programmes régionaux et nationaux.

*Produit principal d'importance du point de vue du changement climatique contrasté*

#### **Le plan d'adaptation transfrontalier conjoint**

Dans le cadre du projet ADAPT, toutes les communes partenaires du projet ont élaboré leur propre plan d'adaptation au changement climatique face aux risques d'inondations urbaines. Les plans d'adaptation municipaux individuels ont ensuite été utilisés pour mettre en œuvre le plan d'action transfrontalier. Ce Plan comprend, intègre et approfondit les plans d'action locaux, mettant en évidence les caractéristiques communes et les particularités des territoires en termes de conditions climatiques actuelles et futures, les risques et vulnérabilités mis en évidence dans chaque territoire, ainsi que le contexte politique et communautaire. Ces éléments ont été mis en évidence et expliqués à travers une analyse SWOT, illustrée ci-dessous.

Le Plan Transfrontalier propose donc des objectifs communs à l'ensemble du territoire analysé et des actions d'adaptation en réponse à ces objectifs, qui peuvent être développés de manière coordonnée et concertée entre les Communes partenaires du projet ADAPT, afin d'optimiser les ressources allouées. leur mise en œuvre. Ces actions, orientées vers la réponse à des objectifs non locaux mais plus généraux, peuvent également être utilisées comme point de départ à partir d'autres territoires de la zone transfrontalière confrontés à des problèmes similaires et qui doivent donc se doter d'outils pour accroître leur capacité. pour s'adapter et répondre aux risques actuels et attendus en tant qu'effet du changement climatique.

Le plan d'action transfrontalier présente également des exemples de politiques et de bonnes pratiques pour adapter les systèmes urbains au changement climatique afin d'orienter les études locales visant à accroître la résilience des villes au changement climatique et de suggérer des exemples réussis au-delà des frontières.

Le Plan rend également compte des principaux outils et sources de financement disponibles, ainsi qu'un focus sur certains projets Interreg qui abordent des problématiques similaires au projet ADAPT et qui ont développé en interne des produits utiles pour la mise en œuvre des actions envisagées tant dans les plans locaux d'adaptation. des communes partenaires, et pour les actions envisagées dans le cadre de ce plan transfrontalier.



AREA TRANSFRONTALIERA	
PUNTI DI FORZA (Strengths)	PUNTI DI DEBOLEZZA (Weaknesses)
Diversi Comuni hanno redatto il proprio Piano di Protezione Civile/Piano di Emergenza	Alcuni Comuni non sono dotati di Piano di Protezione Civile/Piano di Emergenza o non hanno un Piano aggiornato e adeguato alla vigente normativa
Diversi Comuni hanno adeguato il proprio Piano Urbanistico Comunale al PAI e/o ai Piani di Bacino o hanno redatto studi di compatibilità idraulica e/ geologico-geotecnica del territorio comunale	Alcuni Comuni non sono dotati di Piano Urbanistico Comunale o non hanno adeguato il proprio Piano Urbanistico Comunale al PAI e/o ai Piani di Bacino
Diversi Comuni si sono dotati del Piano d'Azione per l'Energia Sostenibile (PAES) e/o di altri piani per la mitigazione e/o l'adattamento ai cambiamenti climatici (es. Piano Urbano della Mobilità Sostenibile)	La maggior parte dei Comuni hanno aree a pericolosità idraulica elevata o molto elevata che interessano aree edificate, con conseguenti condizioni di rischio per la popolazione
Diversi Comuni hanno programmato, avviato, e/o realizzato interventi per la sistemazione idraulica e/o idrogeologica del territorio e la prevenzione dei rischi per la popolazione	Numerosi Comuni mostrano criticità idrauliche ascrivibili a fenomeni di esondazione dei corsi d'acqua per inadeguatezza del sistema arginale o per insufficienza delle opere di attraversamento viario o ferroviario o dei tratti tombati
Diversi Comuni hanno programmato, avviato, e/o realizzato interventi di mitigazione e/o adattamento ai cambiamenti climatici	La maggior parte dei Comuni mostra criticità idrauliche legate a fenomeni di allagamento in area urbana per insufficienza ed inadeguatezza dei sistemi di drenaggio delle acque meteoriche e sovraccarico della rete fognaria
Diversi Comuni hanno aderito al Patto dei Sindaci e/o sottoscritto partenariati (es. Partenariato Urbano per l'Adattamento - PUA) e/o avviato altre azioni di governance per la mitigazione e/o l'adattamento ai cambiamenti climatici	Quasi tutti i Comuni sono stati interessati negli ultimi decenni da un incremento delle aree urbanizzate, in mancanza di un'adeguata pianificazione, con conseguente consumo di suolo e aumento delle superfici impermeabili, oltre che da una crescente artificializzazione degli alvei e degli ambiti di foce e da una progressiva riduzione delle aree perfluviali
Diversi Comuni hanno attuato attività di informazione, sensibilizzazione e disseminazione sui temi dell'adattamento al cambiamento climatico e del rischio idrogeologico	Alcuni Comuni sono interessati da mareggiate che possono creare problemi alle aree costiere fittamente urbanizzate
Diversi Comuni hanno evidenziato un forte attivismo della popolazione nei settori del volontariato, del sociale e della tutela dell'ambiente	Alcuni Comuni sono interessati da fenomeni gravitativi, in genere di tipo superficiale per colamento in caso di precipitazioni intense, che interessano prevalentemente il territorio extraurbano causando danni limitati alla viabilità e/o all'abitato sparso



<b>PUNTI DI FORZA (Strengths)</b>	<b>PUNTI DI DEBOLEZZA (Weaknesses)</b>
Alcuni Comuni hanno mostrato grande attenzione sul tema della protezione civile e si sono dotati di diversi ed efficaci sistemi di allertamento e auto-protezione della popolazione	La maggior parte dei Comuni necessita di studi ed indagini di maggior dettaglio per valutare gli effetti dei cambiamenti climatici, in particolare in riferimento alla pericolosità idraulica del territorio, al fine di creare/adequare i piani e regolamenti comunali in funzione delle più aggiornate conoscenze scientifiche
	Molti Comuni necessitano di interventi di manutenzione delle reti di drenaggio e/o dei corsi d'acqua
	Si registra una generalizzata difficoltà di previsione dell'andamento futuro delle precipitazioni, con comportamento dei modelli previsionali non sempre univoco e basso livello di confidenza dei risultati
	Si registra una generalizzata difficoltà di previsione degli effetti dei cambiamenti climatici sull'andamento dei fenomeni alluvionali e delle relative aree di pericolosità
	Alcuni Comuni evidenziano la mancanza di un'adeguata analisi del trasporto solido nelle modellazioni idrauliche propedeutiche alle valutazioni dei livelli idrici attesi in un evento di piena
<b>OPPORTUNITA' (Opportunities)</b>	<b>MINACCE (Threats)</b>
Contratti di fiume	In caso di futuro incremento dell'intensità delle precipitazioni e della frequenza degli eventi estremi, si prevede una inadeguatezza delle aree attualmente perimetrate per i diversi livelli di pericolosità, ovvero una futura crescita delle aree di espansione laterale dei corsi d'acqua per aumento dei tiranti idrici in occasione di eventi pluviometrici estremi
Intervento Territoriale Integrato (ITI)	In caso di futuro incremento dell'intensità delle precipitazioni e della frequenza degli eventi estremi si prevede un inasprimento dei fenomeni di allagamento nelle aree urbane per insufficienza delle reti di drenaggio e congestionamento del sistema fognario
Agenda 21 locale	Le proiezioni climatiche mostrano una generalizzata tendenza all'aumento delle temperature, massime e minime, con conseguenze dirette nei confronti della popolazione (es. ondate di calore) o problemi per l'agricoltura (scarsità idrica, incendi, perdita di suolo agrario) o aumento della propensione al dissesto idrogeologico (es. fenomeni di tipo canalizzato per aumento degli incendi boschivi)
Piani di sviluppo sostenibile	L'innalzamento del livello marino e il conseguente arretramento della linea di riva stimati attraverso gli scenari climatici possono portare ad un inasprimento degli effetti delle mareggiate, in particolare nei tratti di costa urbanizzata, causare inondazioni da mare e innalzamento del profilo liquido dei corsi d'acqua nei settori prossimi alla foce, e incrementare le aree soggette ad intrusione marina
Strategie regionali per il clima, l'aria e l'energia	



**Progetto MAREGOT**

<i>Nom</i>	MAREGOT - Management des Risques de l'Érosion côtière et actions de Gouvernance Transfrontalière
<i>Typologie</i>	stratégique intégré thématique
<i>Appel de référence</i>	I Appel / Lot 2 / Axe 2
<i>Budget</i>	4.959.419,64 € (dont 4.215.506,69 € du FEDER - Fonds européen de développement régional)
<i>Date de début et de fin</i>	01/01/2017 - 01/01/2020
<i>Site Internet</i>	<a href="http://interreg-maritime.eu/web/maregot">http://interreg-maritime.eu/web/maregot</a>
<i>Partner</i>	<p>À l'intérieur de la zone de programme</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dipartimento dell'Ambiente della Regione Liguria – Genova, Regione Liguria</li> <li>2. Parco Nazionale Cinque Terre – La Spezia, Regione Liguria</li> <li>3. Università di Genova – Genova, Regione Liguria</li> <li>4. Laboratorio di Monitoraggio e Modellistica Ambientale per lo sviluppo sostenibile (LAMMA) – Livorno, Regione Toscana</li> <li>5. Assessorato difesa dell'ambiente della Regione Autonoma Sardegna – Cagliari, Regione Sardegna</li> <li>6. Agenzia regionale per la protezione dell'ambiente della Sardegna (ARPAS) – Cagliari, Regione Sardegna</li> <li>7. Università di Cagliari – Cagliari, Regione Sardegna</li> <li>8. Office de l'Environnement de la Corse – Alta-Corsica, Regione Corsica</li> <li>9. Bureau de Recherches Géologiques et Minières – Alta-Corsica, Regione Corsica</li> <li>10. Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Corse – Alta-Corsica, Regione Corsica</li> <li>11. Département du Var – Regione Provenza-Alpi-Costa Azzurra</li> </ol> <p>Esterni all'area di programma</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>12. Regione Toscana, Firenze</li> <li>13. Università di Firenze – Firenze, Regione Toscana</li> <li>14. Lacustres, Délégation Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Charente-Maritime, Regione Nouvelle-Aquitaine</li> </ol>
<i>But</i>	MAREGOT est un projet visant à la prévention et à la gestion conjointes des risques liés à l'érosion côtière dans la zone de coopération. Le projet stratégique entend initier une action de planification partagée qui, grâce à une meilleure connaissance des phénomènes d'érosion et de la dynamique des côtes, identifie des solutions d'intervention optimales pour la gestion du territoire en relation avec les caractéristiques morphologiques et hydrodynamiques du littoral.
<i>Output/Résultats</i>	La Région Autonome de Sardaigne a coordonné la rédaction des méthodologies d'analyse des phénomènes côtiers réalisées par les partenaires techniques: Université de Gênes (bilan sédimentaire), ARPA Sardaigne (transport fluvial solide), Consortium LAMMA (mouvement des vagues) Université de Cagliari (côtes hautes) Conservatoire du Littoral (habitat). À partir de l'analyse de

	<p>plusieurs sites pilotes, une méthodologie transfrontalière de gestion des risques a été développée. Les méthodologies communes identifiées au cours du projet ont été appliquées pour l'élaboration des plans d'intervention des zones pilotes, à différentes échelles spatiales et temporelles. L'Université de Gênes a coordonné le partenariat dans la rédaction des plans individuels.</p> <p>Les résultats tangibles de l'expérimentation de la méthodologie MAREGOT sont les investissements réalisés sur le territoire français:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- plate-forme de modélisation et de simulation des risques d'inondations côtières financée par le Service d'incendie de la Haute Corse;</li> <li>- restauration du site de l'Ancienne Saline d'Hyères par le Conservatoire du Littoral;</li> <li>- construction d'une infrastructure verte sur le site de Grimaud par le Département du Var, avec la collaboration de la Commune de Grimaud;</li> <li>- planification des interventions à la Commune de Saint Raphael, par le département du Var.</li> </ul>
<p><i>Valeur ajoutée</i></p>	<p>L'érosion côtière, du fait de la multidimensionnalité de sa phénoménologie et du dynamisme de ses paramètres, nécessite par sa nature même une approche intégrée entre les données, et donc entre les systèmes de surveillance qui les produisent. La dynamique naturelle de ce phénomène caractérise en effet une pluralité de territoires mais, en présence de frontières administratives nationales, on ne peut intervenir qu'au niveau local et / ou régional. La centralisation de toutes les données géologiques et historiques relatives à un territoire, appartenant à deux États membres mais réunies par le même problème, peut contribuer de manière significative à enrichir les bases de données existantes, afin d'optimiser l'information et d'améliorer les capacités des décideurs publics. programmation et planification.</p> <p>L'acquisition d'outils de suivi des informations plus complets permet également d'améliorer la capacité à prédire les risques à la fois à court terme (comme les ondes de tempête) et à long terme (processus érosifs sous l'effet du changement climatique) et ainsi réaliser des économies d'échelle en la préparation de plans d'intervention.</p>

*Produit principal d'importance du point de vue du changement climatique contrasté*

### **Plans d'action**

Le projet envisageait l'application de méthodologies transfrontalières pour l'élaboration de plans d'intervention le long des zones pilotes identifiées par les partenaires du projet. La reconnaissance des principes généraux et l'adoption d'une stratégie commune et transfrontalière a ainsi permis d'identifier les criticités communes au sein des différents domaines pilotes listés ci-dessous, à travers l'utilisation de méthodologies et de plans d'intervention communs visant à rétablir l'équilibre environnemental des côtes et la valorisation des atouts naturels. L'analyse des sites pilotes sélectionnés a montré que ceux-ci sont extrêmement différents en termes de caractéristiques géologiques et géomorphologiques (lido, plages de poches, plages urbaines, falaises), mais aussi en termes de degré de naturalité entre milieux naturels et artificiels.

---

La coopération, menée dans le cadre du projet MAREGOT, a permis d'accélérer les processus décisionnels par l'acquisition de méthodologies consolidées nées de la comparaison entre partenaires et parties prenantes. Les méthodologies communes identifiées ont ensuite été appliquées à différentes échelles spatiales et temporelles, en fonction des données collectées par les différents partenaires dans leurs zones d'étude respectives et des différentes caractéristiques morphologiques et urbaines qui ont émergé. Les méthodologies identifiées dans ce projet ont produit des résultats homogènes et comparables sur les différentes zones pilotes. Cette phase comprenait: une collecte de données; enquêtes spécifiques de la campagne et traitement des données obtenues; gestion et valorisation des données collectées via des applications informatiques; description de la dynamique et des tendances identifiées; analyse des problèmes critiques et proposition de mesures pour y répondre.

D'une manière générale, les plans d'intervention ont produit un modèle efficace de gestion des zones côtières aux caractéristiques physiographiques comparables et ont assuré la participation des entités publiques dans le cadre du développement intégré de la bande côtière.

De plus, une plateforme de modélisation et de simulation multi-risques a été créée. Enfin, deux interventions ont été menées, basées sur une approche naturaliste (infrastructures vertes), dans lesquelles des zones auparavant compromises ont été restaurées grâce à la construction d'ouvrages à faible impact environnemental.

---



# Interreg



UNION EUROPÉENNE  
UNIONE EUROPEA

## MARITTIMO-IT FR-MARITIME

Fonds européen de développement régional  
Fondo Europeo di Sviluppo Regionale



# Interreg



## MARITTIMO-IT FR-MARITIME

Fondo Europeo di Sviluppo Regionale

### EVALUATION DES PRESSIONS ET IMPACTS DES ACTIVITÉS ANTHROPIQUES SUR LES HABITATS ET LES ÉCOSYSTÈMES

### VALUTAZIONE DELLE PRESSIONI E DEGLI IMPATTI DELLE ATTIVITÀ ANTROPICHE SUGLI HABITAT E GLI ECOSISTEMI

A cura di: Conservatorio del Littoral



#### OBJECTIFS DU PROCESSUS D'ÉVALUATION

- identifier et limiter les impacts et les pressions sur les habitats côtiers et les écosystèmes en utilisant des connaissances.
- considérer des alternatives qui agissent de façon préventive, sont efficaces à long terme, sont moins coûteuses et favorisent un impact sur le cadre de développement durable de la zone.
- promouvoir les techniques pour une gestion flexible des littoraux en privilégiant les solutions de gestion écologique.

#### LE DROIT EUROPÉEN, FACTEUR D'HARMONISATION DES PRatiques FRANÇAISES ET ITALIENNES

- Directive n° 85/337/CEE du 27/06/1985 sur l'évaluation des impacts environnementaux de certains projets publics et privés (évaluation d'impact environnemental).
- impose la description et l'évaluation des effets des projets, qui, de par leur nature, leur dimension ou leur localisation, sont susceptibles d'avoir des incidences notables sur l'environnement (le public doit être associé au processus décisionnel).
- Directive n° 92/43/CEE du 21/06/1992 relative aux directives de conservation des habitats naturels et semi-naturels et de la faune et de la flore sauvages (directive de l'habitat ou directive 2002).
- impose l'identification de tous les impacts d'un projet sur les habitats naturels et la faune et la flore sauvages et l'adoption de solutions alternatives en cas d'impact négatif sur l'environnement.

#### AUCUN TRAVAIL DE COMPROMIS AVANT LA VALUTAZIONE

Fournir le regroupement des données actualisées et des données sur les activités humaines à l'échelle régionale ou intercommunale. Cette centralisation peut être faite par le biais de systèmes d'information géographique régionale et de portails d'information géoportails.

Définir les périodes et les temporalités adéquates, tenant compte des interventions à court, moyen et long terme, et de l'articulation court-moyen-long terme.

Définir les modalités de consultation des connaissances avec les acteurs locaux du territoire (par le biais d'observatoires du littoral de côte, de la réalisation de données non-techniques, etc.).

#### LE PROCESSUS D'ÉVALUATION

- Phase 1** : Rédaction d'un diagnostic global, évaluation de l'état initial de l'environnement, Diagnostic des habitats déterminants.
- Phase 2** : Mesure des pressions et impacts des activités humaines sur les habitats et les écosystèmes, Protocole pour le monitoring des habitats et des écosystèmes durant l'élaboration des alternatives, Protocole pour évaluer l'évolution des pressions de protection à long terme.
- Phase 3** : Définition et évaluation de mesures de conservation, Si besoin de caractériser et évaluer les alternatives de protection pour limiter ou éviter les impacts négatifs des activités humaines sur les habitats et les écosystèmes marins et côtiers.

#### OBJECTIFS DU PROCESSUS

- identifier et limiter les impacts et pressions sur les habitats et les écosystèmes côtiers dans une optique de prévention.
- envisager des alternatives aux opérations de défense côtière qui, bien qu'efficaces localement, n'ont pas d'impacts négatifs sur les sites sensibles (par exemple de déplacement des sédiments d'érosion).
- favoriser les techniques de gestion souple du littoral de côte en privilégiant les solutions de gestion écologique.

#### LE DROIT EUROPÉEN, FACTEUR D'HARMONISATION DES PRatiques FRANÇAISES ET ITALIENNES

- Directive n° 85/337/CEE du 27/06/1985 sur l'évaluation des impacts environnementaux de certains projets publics et privés (évaluation des impacts environnementaux).
- impose la description et l'évaluation des effets des projets, qui, de par leur nature, leur dimension ou leur localisation, sont susceptibles d'avoir des incidences notables sur l'environnement (le public doit être associé au processus décisionnel).
- Directive n° 92/43/CEE du 21/06/1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (directive des habitats ou directive 2002).
- impose l'identification de tous les impacts d'un projet sur les habitats naturels et la faune et la flore sauvages et l'adoption de solutions alternatives en cas d'impact négatif sur l'environnement.

#### QUELQUES DÉMARCHES À SUIVRE EN AMONT DE L'ÉVALUATION

Fournir le regroupement des données actualisées et des données sur les activités humaines à l'échelle régionale ou intercommunale. Cette centralisation peut être faite par le biais de systèmes d'information géographique régionale et de portails d'information géoportails.

Définir les périodes et les temporalités adéquates, tenant compte des interventions à court, moyen et long terme, et de l'articulation court-moyen-long terme.

Définir les modalités de partage de la connaissance avec les acteurs locaux du territoire (par le biais d'observatoires du littoral de côte, de la réalisation de données non-techniques, etc.).

#### LE PROCESSUS D'ÉVALUATION

- Étape 1** : Rédaction d'un diagnostic global, état initial de l'environnement, Diagnostic des habitats déterminants.
- Étape 2** : Mesure des pressions et impacts des activités humaines sur les habitats et les écosystèmes, Protocole de suivi des habitats et écosystèmes durant la mise en œuvre des activités, Protocole de suivi de l'évolution des pressions de protection à long terme.
- Étape 3** : Définition et mise en œuvre de mesures de prévention, Si besoin de caractériser et évaluer les alternatives de protection pour limiter ou éviter les impacts négatifs des activités humaines sur les habitats et les écosystèmes marins et côtiers.



# Interreg



UNION EUROPÉENNE  
UNIONE EUROPEA

## MARITTIMO-IT FR-MARITIME

Fonds européen de développement régional  
Fondo Europeo di Sviluppo Regionale



# Interreg



## MARITTIMO-IT FR-MARITIME

Fondo Europeo di Sviluppo Regionale

### REVISIONE INTEGRATA DEI PIANI DI MONITORAGGIO

### PLANS DE SUIVI ET DONNÉES COLLECTÉES DANS LA ZONE DE COOPÉRATION

A Cura Di: Regione Toscana - Direzione Difesa del Suolo e Protezione Civile - Settore Genio Civile Valdarno Inferiore e Costa

**E' IMPORTANTE CONOSCERE SE E COME LE METODOLOGIE DI MISURA E I MONITORAGGI VENGONO UTILIZZATE NEGLI STRUMENTI DI PIANIFICAZIONE A LIVELLO REGIONALE.**

La condivisione di tali informazioni nei territori partners del progetto MAREGOT, ha permesso di fare delle valutazioni che hanno fatto emergere punti di forza, di debolezza, e opportunità, rispetto alle tematiche trattate. L'obiettivo è quello di mettere a fuoco ciò che occorre per utilizzare al meglio quanto già disponibile, codificare metodologie e tracciare percorsi condivisi.

**IL EST IMPORTANT DE SAVOIR SI ET COMMENT LES METHODES DE MESURE ET LA SUIVI SONT UTILISÉS DANS LES OUTILS DE PLANIFICATION AU NIVEAU RÉGIONAL.**

Le partage de ces informations dans les territoires du projet MAREGOT, nous a permis de faire des évaluations qui ont révélé les forces et les faiblesses, et opportunités, par rapport aux sujets traités. Le but est de se concentrer sur ce qui est nécessaire pour utiliser au mieux ce qui est déjà disponible, codifier les méthodologies et tracer les chemins à partager.

	<b>PUNTI DI FORZA LES FORCES</b>	
<p><b>MOTO ONDOSO</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Grande padronanza di metodologie di misura, di dati e anche di competenza</li> </ul> <p><b>TRASPORTO SOLIDO BACINI IDROGRAFICI</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Creazione approccio tecnico solido agli elementi e al processo monitoraggio da monitorare</li> </ul> <p><b>SPAGGE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Metodologie di indagine comuni svolte durante le attività di monitoraggio</li> </ul> <p><b>COSTE ALTE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Gli strumenti e le tecniche di monitoraggio possono essere trasferiti, in funzione degli indicatori che si intende rilevare, dall'accuratezza delle misure e dalla loro frequenza</li> </ul> <p><b>HABITAT MARINO COSTIERI</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Tutti i partner dispongono di protocolli di monitoraggio sugli habitat marino costieri</li> </ul>		<p><b>HOULE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Grande ricchezza des méthodes de mesure, des données, ainsi que des compétences</li> </ul> <p><b>TRANSPORT SOLIDE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Approche technique homogène vis-à-vis éléments et au processus monitoring à surveiller</li> </ul> <p><b>PLAGES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Méthodologies communes d'enquête menées pendant les activités de suivi</li> </ul> <p><b>CÔTES À FAIBLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les outils et les techniques de suivi peuvent être multiples, en fonction des indicateurs à détecter, de l'exactitude des mesures et de leur fréquence</li> </ul> <p><b>HABITAT MARIN CÔTIER</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les partenaires ont des protocoles de suivi sur habitat marin côtier</li> </ul>
<p><b>MOTO ONDOSO</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Molto necessario alla grande mole di dati raccolti negli anni emendandosi un approccio metodico e standardizzato dei dati raccolti per le attività di pianificazione</li> </ul> <p><b>TRASPORTO SOLIDO BACINI IDROGRAFICI</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Conoscenza e risorse disponibili di dati e informazioni relative alle misure di trasporto solido alle falci</li> </ul> <p><b>SPAGGE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Quando distinguono tra folla e frangia per quanto riguarda gli SPAI territoriali di riferimento e le tempistiche di monitoraggio</li> </ul> <p><b>COSTE ALTE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Non esistono o sono estremamente limitate nell'area Transfrontaliera le attività di monitoraggio specifiche sulle coste rocciose</li> </ul> <p><b>HABITAT MARINO COSTIERI</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mancanza di dati di monitoraggio degli habitat marino costieri a lungo periodo e conseguente difficoltà di effettuare analisi statistiche significative</li> </ul>	<b>PUNTI DI DEBOLEZZA LES FAIBLESSES</b>	<p><b>HOULE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Fortes nécessités à la grande quantité de données recueillies au cours des années et nécessité d'une utilisation systématique et standardisée des données recueillies pour les activités de planification</li> </ul> <p><b>TRANSPORT SOLIDE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Présence et future disponibilité de données et d'informations sur les mesures de transport solide à l'embouchure</li> </ul> <p><b>PLAGES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Coûtes élevées entre l'Italie et la France pour les cartographies locales de référence et les temps de suivi</li> </ul> <p><b>CÔTES À FAIBLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les activités de suivi spécifiques sur les côtes rocheuses manquent ou sont extrêmement limitées dans la région transfrontalière</li> </ul> <p><b>HABITAT MARIN CÔTIER</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de données de suivi sur les habitats marins côtiers à long terme et difficulté d'effectuer des analyses statistiques significatives</li> </ul>
<p><b>MOTO ONDOSO</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Definizione comune di standard di interoperabilità dei dati</li> <li>Messa dei dati per le attività di pianificazione strategica e programmazione</li> </ul> <p><b>TRASPORTO SOLIDO BACINI IDROGRAFICI</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Località di misura in linea con il paradigma della green economy e per il contenimento dell'uso eccessivo di risorse naturali può essere d'input alla corretta gestione dei sedimenti fluviali</li> </ul> <p><b>SPAGGE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Località di protocolli o manuali di riferimento per codificare la piattaforma iniziale da cui sviluppare la metodologia comune d'area transfrontaliera</li> </ul> <p><b>COSTE ALTE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le tecniche di tele-rilevamento rendono possibile monitorare i territori con sensori capaci di rilevare informazioni anche in condizioni di difficile accessibilità diretta</li> </ul> <p><b>HABITAT MARINO COSTIERI</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'acquisto pubblico di aree naturali costiere può avere un ruolo strategico nell'adattamento al fenomeno erosivo e costituire un autentico valore aggiunto per i territori permettendo di sfruttare nel tempo la resilienza delle zone temperate e sfidando l'antropizzazione costiera sparsa</li> </ul>	<b>OPPORTUNITÀ LES OPPORTUNITÉS</b>	<p><b>HOULE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Définition standard des normes d'interopérabilité des données</li> <li>Utilisation des données pour la planification stratégique et la programmation</li> </ul> <p><b>TRANSPORT SOLIDE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Localités de mesure conformes au paradigme de l'économie verte et à la limitation de l'utilisation excessive des ressources naturelles constitue une impulsion pour la gestion correcte des sédiments</li> </ul> <p><b>PLAGES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Localités de protocoles ou de manuels de référence peut constituer l'unique base solide capable de requies développement technologique commune pour la zone transfrontalière</li> </ul> <p><b>CÔTES À FAIBLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les techniques de télédétection permettent de surveiller le territoire avec des capteurs capables de détecter des informations même dans les difficiles conditions d'accès direct</li> </ul> <p><b>HABITAT MARIN CÔTIER</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'achat public d'espaces naturels littoraux peut jouer un rôle stratégique dans l'adaptation au phénomène d'érosion et constitue une réelle valeur ajoutée pour les territoires permettant de protéger la résilience des zones tempérées dans le temps et réduisant l'anthropisation (coastal squeeze)</li> </ul>

**Projet PROTERINA 3Évolution**

<i>Nom</i>	PROTERINA 3Évolution -La troisième étape de la protection du territoire contre les risques naturels: une évolution participative de la gestion
<i>Typologie</i>	stratégique intégré thématique
<i>Appel de référence</i>	Appel I / Lot 1 / Axe 2
<i>Budget</i>	7.122.118,77 € (dont 6.053.800,96 € du FEDER - Fonds européen de développement régional)
<i>Date de début et de fin</i>	01/01/2017 - 01/01/2020
<i>Site Internet</i>	<a href="http://interreg-maritime.eu/web/proterina-3evolution">http://interreg-maritime.eu/web/proterina-3evolution</a>
<i>Partner</i>	<p>À l'intérieur de la zone de programme</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Fondazione CIMA, Centro Internazionale in Monitoraggio Ambientale – Savona, Regione Liguria</li> <li>2. Dipartimento territorio della Regione Liguria – Genova, Regione Liguria</li> <li>3. Città Metropolitana di Genova – Genova, Regione Liguria</li> <li>4. Office de L'Environnement de la Corse – Alta-Corsica, Regione Corsica</li> <li>5. Mairie d'Ajaccio – Corsica-del-sud, Regione Corsica</li> <li>6. Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Corse – Alta-Corsica, Regione Corsica</li> <li>7. Département du Var – Var, Regione Provenza-Alpi-Costa Azzurra</li> <li>8. Ville de Nice – Alpi-Marittime, Regione Provenza-Alpi-Costa Azzurra</li> <li>9. Regione Autonoma della Sardegna – Cagliari, Regione Sardegna</li> </ol> <p>Esterni all'area di programma</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>10. Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur – Bocche-del-Rodano, Regione Provenza-Alpi-Costa Azzurra</li> <li>11. Regione Toscana, Direzione Difesa del Suolo e Protezione Civile, Settore idrologico regionale – Firenze, Regione Toscana</li> <li>12. Consorzio LAMMA – Firenze, Regione Toscana</li> <li>13. Associazione Nazionale Comuni Italiani Toscana – Prato, Regione Toscana</li> <li>14. Autorità di Bacino del Fiume Arno – Firenze, Regione Toscana</li> </ol>
<i>But</i>	PROTERINA-3Évolution, évolution de ce qui a été réalisé dans le programme 2007-2013 avec les projets PROTERINA-Due, RESMAR et PROTERINA-C, est un projet visant à améliorer la capacité des institutions à prévenir et gérer conjointement les risques d'inondation. L'objectif général du projet est de renforcer la capacité de réponse du territoire aux risques d'inondations à travers la «construction» de la prise de conscience des institutions et des communautés.
<i>Output/Résultats</i>	<p>Le projet a développé une série d'actions visant à:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir les mesures de prévention et de protection: améliorer l'efficacité des mesures de prévention (structurelles et autres) du risque d'inondation grâce à l'implication transfrontalière et transrégionale des niveaux institutionnels et des communautés qui se rendent activement disponibles à un processus de sensibilisation aux risques territoire;</li> <li>- Renforcer les systèmes de prévision et de surveillance des événements: améliorer les réseaux de surveillance et intégrer les données acquises dans les modèles d'alerte précoce en capitalisant sur les résultats de la programmation précédente;</li> </ul>

	- Accroître la capacité transfrontalière d'adaptation au changement climatique grâce au développement de communautés résilientes.
<i>Valeur ajoutée</i>	Les plans d'action des produits de prévention et de surveillance contiennent des contenus qui peuvent être utilisés par les régions pour planifier les futures interventions de protection contre les risques d'inondations. En ce sens, les tables entre acteurs institutionnels organisés ont renforcé la coopération entre eux et leur volonté politique de traiter conjointement la question à l'avenir. Les régions, en particulier, doivent remplir les obligations imposées par les directives communautaires pertinentes dans tous les cas, mais grâce au projet, il a été possible de le faire en utilisant des outils plus innovants et plus efficaces. Le projet a en fait mis en œuvre des mesures qui seraient autrement difficiles à mettre en œuvre et a atteint des niveaux pertinents d'analyse approfondie du sujet.

*Produit principal pertinent du point de vue du changement climatique*

### **La prévention et la protection PAC**

Il s'agit d'un plan d'action conjoint, structurel et non structurel, multi-niveaux et participatif, pour la prévision et la prévention des risques d'inondation pour les territoires de la zone de coopération, par comparaison avec ce qui a été réalisé dans les différents territoires. Le PAC avait les objectifs suivants:

- Identifier les normes minimales pour les outils de prévention structurels et non structurels que les régions s'engageront à poursuivre après la fin du projet;
- Soutenir l'importance de la participation également en tant que renforcement de la collaboration institutionnelle;
- Mettre les écoles au centre des activités de prévention en tant qu'acteurs fondamentaux compte tenu de leur capacité à être un «outil» multiplicateur et de l'importance de lier leurs plans d'urgence aux plans municipaux;
- Relier entre eux les différents outils de planification (risques, aménagement du territoire, urbanisme, mobilité durable, etc.) pour: prendre en compte le risque d'inondation et le changement climatique dans tous les outils de planification; augmenter la masse critique des parties prenantes en combinant les questions connexes dans des processus participatifs; étendre l'utilisation des outils d'atténuation des risques (tels que les infrastructures bleues / vertes et les interventions de réduction des risques);
- Prendre en considération le changement climatique pour le meilleur choix de mesures d'atténuation des risques, identifier les mesures «gagnant-gagnant» et / ou «à faible regret», y compris par la participation et la création de communautés résilientes;
- Renforcer l'engagement à mettre en œuvre des mesures d'atténuation (telles que les contrats fluviaux) capables d'intégrer la gestion des risques au développement territorial durable, en contaminant encore plus typiquement les activités économiques par des éléments d'atténuation des risques.

### PAC PREVENZIONE E PROTEZIONE

- Sostenere l'importanza della partecipazione anche come rafforzamento della collaborazione istituzionale;
- Mettere le scuole al centro delle attività di prevenzione quali stakeholder fondamentali data la loro capacità di essere "strumento" moltiplicatore e l'importanza del raccordo dei loro piani di emergenza con quelli comunali;
- Raccordare tra loro i diversi strumenti di pianificazione (del rischio, territoriale, urbanistica, di mobilità sostenibile ecc.) per:
  - tener conto del rischio alluvionale e dei cambiamenti climatici in tutti gli strumenti di pianificazione;
  - aumentare la massa critica degli stakeholder, unendo tematiche collegate (di cui una portante e centrale per la collettività) nei processi partecipati;
  - diffondere l'utilizzo di strumenti di mitigazione del rischio (quali le infrastrutture blu/verdi e dei micro-interventi di riduzione del rischio), rendendoli così più efficaci.
- Prendere in considerazione i cambiamenti climatici per la migliore scelta delle misure di mitigazione del rischio, anche nell'ambito dei PGRA, individuando misure win win e/o low regret anche attraverso la partecipazione e creando comunità resilienti.
- Rafforzare l'impegno per la realizzazione di misure di mitigazione (quali i Contratti di Fiume) che siano capaci di integrare la gestione del rischio con lo sviluppo territoriale sostenibile, contaminando anche attività più tipicamente economiche con elementi di mitigazione del rischio.

### PAC PRÉVENTION ET PROTECTION

- Soutenir l'importance de la participation aussi en tant que renforcement de la collaboration institutionnelle;
- Placer les écoles au centre des activités de prévention en tant qu'acteurs clé compte tenu de leur capacité à jouer un rôle multiplicateur et de l'importance de relier leurs plans d'urgence aux plans municipaux;
- Relier les différents outils de planification (des risques, du territoire, d'urbanisme, de la mobilité durable, etc.) pour:
  - prendre en compte le risque d'inondation et le changement climatique dans tous les outils de planification;
  - augmenter la masse critique de parties prenantes, en regroupant des questions liées (dont l'une est centrale pour la communauté) dans des processus participatifs;
  - généraliser l'utilisation d'outils d'atténuation des risques (tels que les infrastructures bleues / vertes et les micro-interventions de réduction des risques), les rendant ainsi plus efficaces.
- Prendre en compte le changement climatique pour un meilleur choix des mesures de réduction des risques, y compris au sein des plans de gestion du risque d'inondation (PGRA), en identifiant des mesures gagnant-gagnant et / ou à faible regret, également par le biais de la participation et de la création de communautés résilientes.
- Renforcer l'engagement à mettre en œuvre des mesures d'atténuation (telles que les contrats de rivière) capables d'intégrer la gestion des risques au développement territorial durable, faisant rentrer des éléments d'atténuation des risques également dans des activités à caractère plus économique.

#### Projet T.R.I.G - Eau

<i>Nom</i>	T.R.I.G – Eau -Transfrontalier, résilience, innovation et gouvernance pour la prévention des risques hydrologiques
<i>Typologie</i>	stratégique intégré thématique
<i>Appel de référence</i>	Appel I / Loo 1 / Axe 2
<i>Budget</i>	2.091.370 € (dont 1.777.664 € du FEDER - Fonds européen de développement régional)
<i>Date de début et de fin</i>	01/03/2017 - 29/02/2020
<i>Site Internet</i>	<a href="http://interreg-maritime.eu/web/t.r.i.g-eau">http://interreg-maritime.eu/web/t.r.i.g-eau</a>
<i>Partner</i>	<p>À l'intérieur de la zone de programme</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Consorzio di Bonifica 5 Toscana Costa – Livorno, Regione Toscana</li> <li>2. Comune di Campo nell'Elba – Livorno, Regione Toscana</li> <li>3. Scuola superiore di studi universitari di perfezionamento Sant'Anna – Pisa, Regione Toscana</li> <li>4. Università degli studi di Sassari – Sassari, Regione Sardegna</li> <li>5. Comune di Solarussa – Oristano, Regione Sardegna</li> <li>6. Ente Parco di Portofino – Genova, Regione Liguria</li> <li>7. Università degli studi di Genova – Genova, Regione Liguria</li> <li>8. Comune di Camogli – Genova, Regione Liguria</li> </ol> <p>Esterni all'area di programma</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>9. Agence des Villes et Territoires Méditerranéens Durables – Bocche-del-Rodano, Regione Provenza-Alpi-Costa Azzurra</li> </ol>



	10. Ea Eco-entreprises (EAECO) – Bocche-del-Rodano, Regione Provenza-Alpi-Costa Azzurra
<i>But</i>	<p>Le projet TRIG-Eau aborde le problème du risque d'inondation dû à l'enfouissement des cours d'eau et à l'augmentation sans cesse croissante des zones urbanisées et des surfaces imperméabilisées avec des difficultés conséquentes pour réguler le débit des eaux de surface et recevoir les débits des récepteurs d'eau des plans, aggravé par les changements climatiques en cours. Le projet vise à développer la résilience des territoires en promouvant des infrastructures vertes pour la gestion des ruissellements météorologiques, afin de rétablir le cycle de l'eau en favorisant l'infiltration et en réduisant l'effet de ruissellement.</p>
<i>Output/Résultats</i>	<p>Le projet a réalisé une analyse de contexte intégrée qui a permis de clarifier les caractéristiques de la législation italienne et française relative à la gestion des inondations en milieu urbain en raison d'un réseau de drainage insuffisant, d'identifier les principaux acteurs en testant leur niveau de connaissances et leur intérêt par rapport à le thème de la conception et en même temps identifier, à travers une activité de recensement et d'enquête, quelques bonnes pratiques. Deux logiciels de simulation et d'aide à la décision ont été mis en œuvre pour promouvoir l'utilisation de systèmes de drainage urbains durables, proposant et testant des systèmes innovants de gestion des eaux pluviales.</p> <p>Trois projets pilotes d'infrastructure verte ont également été menés dans les municipalités de Campo nell'Elba, Solarussa et Camogli.</p> <p>Un modèle de gouvernance conjointe transfrontalière a été élaboré à partir de la stratégie testée dans toutes les composantes de mise en œuvre de TRIG-Eau, pour être transféré aux partenaires et bénéficiaires en préparation de la phase ultérieure d'intégration du modèle dans les plans existants et la programmation des entités. .</p> <p>Enfin, un document d'orientation a été élaboré, contenant des recommandations adressées aux décideurs politiques de la zone de coopération, mais aussi plus généralement méditerranéens, afin de mettre en œuvre un plan d'action transfrontalier pour la gestion des risques hydrogéologiques.</p>
<i>Valeur ajoutée</i>	<p>Le projet définit et valide des procédures et des outils partagés pour la gestion du risque hydraulique en milieu urbain, conformément aux dispositions de la directive Inondations. En fait, il a été observé que, même sans tenir compte du risque d'inondation du ruissellement météorique de surface, il manque une définition univoque du risque hydraulique et une homogénéisation des paramètres d'évaluation de celui-ci dans la planification territoriale.</p>

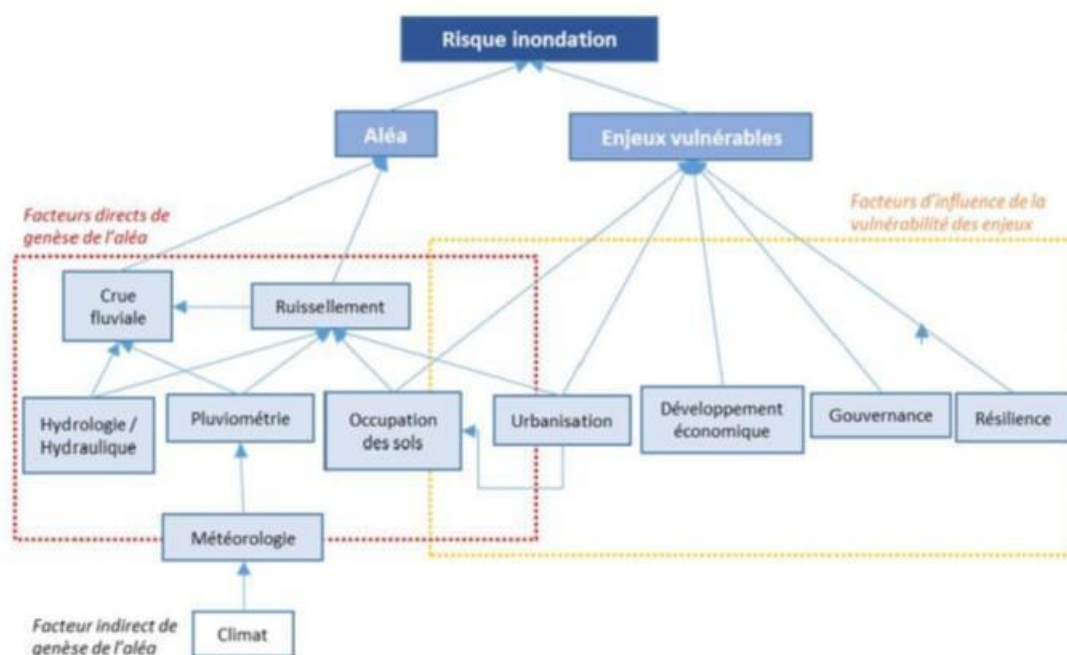
*Produit principal pertinent du point de vue du changement climatique*

**Policy paper – Vers une gouvernance intégrée et participative pour la gestion du risque hydraulique en milieu urbain à travers des infrastructures vertes**

Le risque d'inondation en milieu urbain est caractérisé par l'exposition de cibles vulnérables à un risque, représenté dans ce cas par la présence temporaire d'eau. Ces deux éléments principaux (objectif et risque)

sont à leur tour influencés par de multiples facteurs interdépendants tels que l'utilisation des terres, l'urbanisation et la météorologie.

La gestion du risque hydraulique dans les zones urbanisées nécessite donc des approches multi-objectifs, intégrées et participatives, capables de répondre de manière adaptative à la complexité et aux incertitudes des variables climatiques, urbaines et socio-économiques associées.



Pour cela, une approche de gouvernance multi-niveaux a été proposée pour capitaliser sur le modèle développé au sein du projet TRIG-Eau, capable d'apporter au système des politiques publiques, des business models, des compétences techniques et des comportements collectifs, sur la base de cadres cognitifs. -faire des arènes et des solutions techniques innovantes. Afin de permettre l'adoption de modèles de gouvernance pour la gestion du risque hydraulique dans les zones urbaines, le projet a identifié quatre domaines prioritaires d'attention et d'intervention qui ont été détaillés dans le document d'orientation: domaine des connaissances; domaine des solutions techniques; domaine de gouvernance; zone de financement. Les réalités urbaines qui mettent en œuvre le modèle de gouvernance évoqué dans le Policy paper sont alors censées se mettre en réseau afin de partager les défis motivants et les résultats obtenus, dans la logique de la construction d'une communauté transfrontalière qui devienne un atout de base et un stimulant pour une diffusion continue. de bonnes pratiques.

**Projet MED-Star**

<i>Nom</i>	MED-Star - Stratégies et mesures d'atténuation des risques d'incendie dans la région méditerranéenne
<i>Typologie</i>	stratégique intégré thématique
<i>Appel de référence</i>	III Appel/ Lot 1 / Axe 2
<i>Budget</i>	6.790.523,12 € (dont 5.771.944,65 - € du FEDER - Fonds européen de développement régional)
<i>Date de début et de fin</i>	01/05/2019 - 30/04/2022
<i>Site Internet</i>	<a href="http://interreg-maritime.eu/web/med-star">http://interreg-maritime.eu/web/med-star</a>
<i>Partner</i>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Regione Autonoma della Sardegna - Direzione generale della Protezione civile</li> <li>2. Regione Liguria Dipartimento Agricoltura, Turismo, Formazione e Lavoro - Settore Politica della Montagna e della Fauna Selvatica</li> <li>3. ANCI Liguria</li> <li>4. Centro Internazionale in Monitoraggio Ambientale Fondazione CIMA</li> <li>5. Collectivité de Corse Direction de la Forêt et de la Prévention des Incendies</li> <li>6. Université de Corse Pascal Paoli</li> <li>7. Office National des Forêts - Direction Regionale de Corse</li> <li>8. Fondazione Centro Euro-Mediterraneo sui Cambiamenti Climatici Divisione Impatti in Agricoltura, Foreste e Servizi Ecosistemici - IAFES (Sede di Sassari)</li> <li>9. Consiglio Nazionale delle Ricerche - Istituto per la BioEconomia - IBE (Sede di Sassari)</li> <li>10. Università di Sassari - Dipartimento di Agraria</li> <li>11. Regione Toscana - Direzione Agricoltura e Sviluppo Rurale - Settore Gestione della Programmazione LEADER. Attività Gestionale sul livello territoriale di Siena e Grosseto - Settore Forestazione. Usi civici. Agroambiente</li> <li>12. Consorzio LAMMA - Laboratorio di Monitoraggio e Modellistica Ambientale per lo sviluppo sostenibile</li> <li>13. Università degli Studi di Firenze Dipartimento di Scienze e Tecnologie Agrarie, Alimentari e Forestali – DAGRI</li> <li>14. Région Provence-Alpes-Côte d'Azur Direction de l'Eau et de l'Agriculture / Service Agriculture et Forêt</li> <li>15. Région Provence-Alpes-Côte d'Azur Direction de l'Eau et de l'Agriculture / Service Agriculture et Forêt</li> <li>16. Conseil Départemental des Alpes Maritimes Direction de l'environnement et de la gestion des risques - Service Force 06 et Prévention des Incendies</li> </ol>
<i>But</i>	MED-Star est un projet qui relève le défi de l'amélioration des capacités de prévision, de prévention et de suppression des incendies dans la zone de coopération, pour protéger et valoriser les ressources environnementales, culturelles et touristiques de l'espace maritime. L'objectif général du projet est de contribuer à l'amélioration de la capacité des institutions publiques impliquées à prévenir et gérer conjointement le risque croissant d'incendie lié au changement climatique, dans des zones à forte présence anthropique et d'intérêt naturaliste significatif, également à travers adaptation appropriée.

<i>Output/Résultats</i>	<p>Le projet entend développer une série d'actions visant à:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des modèles de gouvernance innovants, avec la mise en place de plans conjoints de prévention;</li> <li>- Transférer des modèles et méthodologies innovants du monde scientifique aux administrations publiques;</li> <li>- Créer un système commun de suivi et de coordination de la lutte contre les incendies;</li> <li>- Développer des actions de communication, de sensibilisation et de formation à destination de la population résidente, des touristes et des opérateurs du secteur.</li> </ul> <p>La stratégie d'intervention repose sur des investissements spécifiques de nature matérielle et implique la mise en œuvre de plans d'action conjoints (PAC) sur les réseaux de surveillance et les plateformes de partage de données, sur la prévision et la prévention des incendies, sur la planification et la gestion stratégiques, y compris les plans d'adaptation au changement climatique.</p>
<i>Valeur ajoutée</i>	<p>MED-Star est également le projet de coordination des activités des quatre projets simples INTERMED, MED-COOPFIRE, MED-FORESTE et MED-PSS, financés au titre de la même Notice, dont les actions pilotes et les petites infrastructures qui seront construites sont strictement connectées et complémentaire aux activités de MED-Star.</p>

*Produit principal pertinent du point de vue du changement climatique*

### **Le PAC sur la gestion des incendies et la planification stratégique**

Le plan envisagé vise une planification stratégique et une gestion plus efficaces de la lutte contre les incendies de forêt, qui prennent en compte les différents aspects qui contribuent à la détermination du risque. À cet égard, une série d'actions spécifiques sont en cours, telles que:

- des tables communes pour optimiser les interventions de lutte tant dans le cas d'incendies transfrontaliers que dans le cas d'événements de grande ampleur difficilement maîtrisables, développés dans les territoires, pour l'extinction desquels la collaboration des régions voisines et une utilisation optimale des ressources sont nécessaires et terrestres. Dans cette activité, il sera également nécessaire d'identifier les chaînes de commandement et les protocoles opérationnels à suivre pour une communication efficace, en cas d'urgence, entre les différentes institutions opérationnelles en charge de la gestion des incendies (pompiers, protection civile, volontaires, agences forestières, etc. ) dans les différents domaines de programme;
- l'expérimentation et l'harmonisation des méthodologies d'aménagement du territoire, visant à réduire le risque d'incendie dans les zones naturelles et d'interface, à différentes échelles d'application (régionale et locale) à proposer comme approche commune de l'aménagement du territoire dans toutes les zones de programme;
- des tables communes pour l'harmonisation du langage utilisé et la définition de lignes directrices pour l'élaboration des plans de prévention des incendies au niveau municipal et régional.

Enfin, une activité spécifique sera consacrée aux stratégies et plans d'adaptation pour contrer les éventuels impacts négatifs du changement climatique sur le risque d'incendie. Cette activité visera à partager entre les territoires du programme les orientations générales à suivre pour l'élaboration d'une stratégie d'adaptation au changement climatique et, à travers des axes thématiques et des tables participatives, à identifier d'éventuelles actions d'adaptation spécifiques aux différents territoires.

## CONCLUSIONS

Les analyses menées dans le cadre de ce rapport de suivi ont permis d'illustrer la contribution du programme de coopération maritime Italie-France 2014-2020 en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Le niveau de définition des interventions de projets financés par le programme ne permet pas de fournir une évaluation quantitative en ce sens, en raison du manque de collecte de données quantitatives spécifiques sur les résultats obtenus par les différents projets financés. Toutefois, ce rapport a mis en évidence une concentration positive des ressources utilisées pour les projets liés aux problématiques liées à la lutte contre le changement climatique.

La trajectoire de mise en œuvre du programme continue de suivre, également en termes de contenu environnemental, ce qui était substantiellement prévu, tant en termes d'allocation des ressources observées entre les axes qu'au niveau stratégique.

La mise à jour de l'analyse contextuelle confirme que les contextes territoriaux dans lesquels les bénéficiaires du programme opèrent présentent des caractéristiques environnementales et des tendances évolutives similaires les unes aux autres, ou similaires. En effet, divers contextes de l'espace maritime se caractérisent par une sensibilité environnementale moyenne à élevée au changement climatique.

Le niveau d'avancement des indicateurs de succès, de résultat et d'impact sur l'environnement pris en compte par rapport aux objectifs initiaux semble bon.

La concentration des projets stratégiques sur l'Axe 2 - Protection et valorisation des ressources naturelles et culturelles et gestion des risques du Programme démontre une certaine cohérence dans la logique d'intervention, notamment en ce qui concerne la problématique des risques naturels et climatiques par nature multisectoriels et thématique et avec des caractéristiques territoriales marquées.

Le détail, l'analyse de quelques études de cas relatives à des projets territoriaux et thématiques intégrés, a mis en évidence la mise en œuvre d'expériences efficaces de gouvernance transfrontalière, en relation avec:

- Stratégies, plans d'action conjoints et indications politiques pour l'adaptation au changement climatique;
- Interventions intégrées pour la gestion des urgences liées aux phénomènes climatiques extrêmes;
- Développement de modèles de prévention intégrés;
- Mise en place d'outils de suivi et de protocoles de lutte contre le risque hydrogéologique, l'érosion côtière et le risque d'incendie utilisables à l'échelle transfrontalière.

Les interventions menées ou en cours permettent de faire face conjointement aux risques et menaces environnementaux communs à la zone de coopération, notamment pour améliorer la capacité des institutions publiques à s'adapter au changement climatique et à prévenir et gérer les risques.